

3107 56

REPUBLIQUE DU SENEGAL

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)

Immeuble EPI, 1er étage, Rue I X Boulevard du Sud.
Tél. : 865 22 56 - BP : 16324 Dakar



BILAN ANNUEL
(Décembre 2004)

Financement :

*Banque Mondiale – Crédit IDA - Crédit n°3446 SE
Gouvernement du Sénégal*

LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
AGFDS :	Assemblée générale du Fonds de Développement Social
ARFS :	Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
AON :	Appel d'Offres National
CASF :	Comité d'Animation de Sensibilisation et de Formation
CGAP :	Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres
CGMP :	Comité de Gestion des Micro-projets
CGSP :	Comité de Gestion des Sous-projets
CTMO :	Comité Technique de Mise en Oeuvre
CGMP :	Comité de Gestion des Micro-projets
DCEF :	Direction de la Coopération Economique et Financière
DDI :	Direction de la Dette et des Investissements
DMI :	Demande de Manifestation d'Intérêt
DMP :	Demande de Micro-projet
DPS :	Direction de la Prévision de la Statistique
DRF :	Demande de Remboursement de Fonds
EPP :	Evaluation Participative sur la Pauvreté
EPB :	Evaluation Participative des Besoins
ESAM :	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FMR :	Financial Management Reporting
FGB :	Formation Gestion de Base
GV :	Groupes Vulnérables
IDA :	International Development Agency
IEC :	Information / Education / Communication
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MFSSSN :	Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale
OADC :	Opérateur d'Appui au Développement Communautaire
OAMF :	Opérateur d'Appui à la Micro Finance
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OEPF :	Opérateur chargé de la réalisation des EPP
OMD :	Objectifs de Développement du Millénaire
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAPF :	Projet Alphabétisation Priorité Femme
PRN :	Projet de Renforcement Nutrition
RAC :	Revue Annuelle Conjointe
RAF :	Responsable Administratif et Financier
RGP :	Rapport de Gestion de Projet
SADEC :	Stratégie Accélérée de Développement des Compétences
SAF :	Service Administratif et Financier
SDA :	Service Déconcentré de l'Administration
SBQC :	Sélection Basée sur la Qualité technique et la Coût
SFD :	Systèmes/Structures Financier(e)s Décentralisé(e)s
SPM :	Spécialiste Passation des Marchés
UACB :	Unité d'Appui aux Communautés de Base
UAMF :	Unité d'Appui à la Micro-Finance
UISE :	Unité Information Suivi-évaluation

SOMMAIRE

LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES	1
LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES	2
SOMMAIRE.....	3
I. INTRODUCTION	4
II. RAPPEL DES ELEMENTS DE BASE DU PROGRAMME.....	6
2.1. Objectif de développement.....	6
2.2. Objectifs spécifiques	6
2.3. Principes directeurs	6
2.4. Composantes du Programme	6
2.5. Stratégie d'intervention du Projet.....	7
2.6. Financement	7
III. EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME EN 2004: REVUE OPERATIONNELLE ET FONCTIONNELLE	8
3.1. Composante 1 : Appui aux communautés de base	8
3.2. Composante 2 : Amélioration de l'accès aux services de micro-finance	16
3.3. Composante 3 : Renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables ..	28
3.4. Composante 4 : Suivi de la pauvreté	34
ANNEXES	53
ANNEXE 1 : TABLEAU DE SUIVI DES REALISATIONS (PAR COMPOSANTE)	55
ANNEXE 2 : ETAT DES DECAISSEMENTS PAR COMPOSANTE (AVEC PREVISIONNEL SUR LES ENGAGEMENTS) AU 31 DECEMBRE 2004	60
ANNEXE 3 : ETAT DES DECAISSEMENTS PAR CATEGORIE (AVEC LE PREVISIONNEL SUR LES ENGAGEMENTS) AU 31 DECEMBRE 2004	61
ANNEXE 4 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PROJET (PAR COMPOSANTE).....	62

I. INTRODUCTION

Le Projet Fonds de Développement Social s'inscrit dans le cadre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté (PNLCP) du gouvernement. Il s'intègre dans les orientations stratégiques définies dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) adopté en décembre 2001, et dont les objectifs, aux fins d'une réduction substantielle de la pauvreté (-50% d'ici 2015), se déclinent en trois axes prioritaires: (i) doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ; (ii) généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ; (iii) éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

Lancé en 2001, le projet mis en œuvre par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) constitue la phase pilote d'un APL prévu pour une durée de 10 ans (2001-2011). Il est soutenu par la Banque Mondiale, dans le cadre de son assistance aux programmes de développement économique et social du Sénégal. Les objectifs assignés à cette première phase (2001-2004) sont essentiellement de : i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.

Le financement du projet est assuré par la Banque Mondiale au moyen du crédit IDA N° 3446 SE d'un montant de 30 millions de dollars US entré en vigueur en juillet 2001, avec la contrepartie de l'Etat du Sénégal et la contribution des bénéficiaires.

Au terme de 2 années d'exécution, le gouvernement a organisé conjointement avec l'IDA la Revue à mi-parcours du projet du 11 au 27 juin 2003. Cette revue importante a été l'occasion de : (i) procéder au bilan des activités de l'AFDS au regard des objectifs fixés pour la première phase; (ii) analyser les résultats obtenus ; (iii) proposer des ajustements ou amendements nécessaires, au vue de l'expérience. L'évaluation des performances du projet a été satisfaisante. Les stratégies mises en œuvre ont été confirmées de même que l'extension des activités dans la région de Ziguinchor ce qui a eu pour conséquence le report d'un an de la date de clôture du crédit initialement prévue en décembre 2004.

Pour rappel, l'année 2003 a été marquée par le démarrage effectif de la mise en œuvre des micro projets et sous projets par les communautés de base, après la réalisation en 2002 des actions préalables qui ont consisté notamment en : i) la mise en place des structures du projet sur le terrain avec l'ouverture de 5 antennes régionales et la mise en place des équipes, ii) l'organisation de campagnes de mobilisation sociale au niveau régional et local (communauté rurale), iii) la réalisation des évaluations participatives de la pauvreté, iv) le recrutement des opérateurs en appui aux communautés, v) l'installation des comités techniques d'évaluation des micro et sous projets au niveau régional.

De manière générale, pour l'ensemble des composantes du projet, les actions menées durant l'année 2003 ont conduit aux résultats illustrés par les annexes 1 et 2, relatives respectivement aux indicateurs de performance du projet, et à l'état d'exécution du plan d'action 2003.

Le présent rapport présente le bilan des réalisations du projet pour l'exercice 2004. Il est articulé autour des points suivants :

- ☐ Rappel des éléments de base du programme
- ☐ Exécution physique du programme (revue opérationnelle et fonctionnelle par composante, revue des fonctions transversales de soutien aux opérations)
- ☐ Revue thématique et prospective
- ☐ Conclusions et recommandations

Il fait partie des documents de la revue annuelle conjointe entre le Gouvernement et l'IDA et sera soumis à l'assemblée générale du Fonds pour adoption.

II. RAPPEL DES ELEMENTS DE BASE DU PROGRAMME

2.1. Objectif de développement

L'objectif à long terme du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté au Sénégal en aidant les communautés les plus pauvres et les groupes vulnérables dans les villages les plus pauvres du pays et quartiers déshérités, à créer les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie d'une manière soutenue et durable.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du projet sont de :

- Améliorer les conditions de vie socio-économique des femmes et des jeunes par la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus ;
- Faciliter l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- Renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation des besoins et l'exécution de leurs activités ;
- Renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

2.3. Principes directeurs

Le projet est régi conformément aux principes de transparence, d'équité et de responsabilisation. Son mode d'intervention repose sur :

- Le « Faire-Faire » par la contractualisation avec des opérateurs selon des procédures d'appel à la concurrence pour la sélection des consultants ;
- L'approche par la demande ;
- La décentralisation de l'intervention au niveau village et quartier ;
- La responsabilisation des communautés de base dans la planification, la priorisation, et la mise en œuvre de leurs activités y compris la passation des marchés et la gestion financière ;

2.4. Composantes du Programme

Les objectifs du programme sont mis en œuvre à travers quatre (4) composantes :

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB,
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés,

2.5. Stratégie d'intervention du Projet

Durant la phase pilote, le Projet Fonds de Développement Social intervient dans 5 régions : Kaolack, Fatick, Kolda, Louga et Dakar, dans les communes de Linguère, Foundiougne, Koungheul, Vélingara et Dakar (Yeumbeul Nord et Yeumbeul Sud) et dans des poches de pauvreté dans les 2 régions de Matam et Diourbel.

L'approche du projet est basée sur la « Réponse à la Demande » et le transfert aux communautés de la responsabilité de l'identification et de la mise en œuvre de leur micro-projet ou sous projet. Les communautés définissent leurs priorités, dirigent elles mêmes l'exécution des micro projets et sous projets y compris la passation des marchés, l'adjudication des contrats et l'administration des fonds. Elles sont appuyées par des opérateurs recrutés par l'AFDS en vue de leur fournir l'assistance technique nécessaire dans la mise en œuvre de leurs projets.

Le transfert de responsabilités aux communautés se concrétise à travers des accords de financement signés entre l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) et les Organisations Communautaires de Base (OCB). Au titre de ces accords, le projet fournit aux communautés bénéficiaires les ressources pour réaliser des investissements à la base.

La mise en œuvre de cette stratégie qui place les communautés de base au cœur du processus de décision a commandé notamment: i) la mise en place de mécanismes permettant d'acheminer les ressources financières de façon très décentralisée et sécurisée; ii) la conception d'un programme pertinent de renforcement des capacités permettant de donner aux intéressés les moyens d'assumer leurs nouvelles responsabilités et d'assurer leur auto prise en charge au-delà du projet ; iv) la mise en synergie des acteurs et partenaires à la base à des fins de pérennisation.

2.6. Financement

La structure du financement du projet est présentée ainsi qu'il suit :

COMPOSANTES	CONTRIBUTION IDA (Millions USD)
Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base	12,04
Accès aux services de Micro finance	4,31
Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB	3,54
Suivi de la pauvreté	9,06
PPF	1,05
TOTAL	30,00

Source : Project Appraisal Document (PAD)

Les conditions d'exécution de ce financement ainsi que les clés de répartition des dépenses entre l'IDA et le Gouvernement sont définies dans l'Accord de crédit, dans l'accord de projet et dans le Manuel de procédures du projet développé en 6 modules articulés aux secteurs d'activités du projet.

III. EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME EN 2004: REVUE OPERATIONNELLE ET FONCTIONNELLE

La revue opérationnelle et fonctionnelle se fera ci-dessous pour chaque composante du projet.

3.1. Composante 1 : Appui aux communautés de base

Rappel des Objectifs

L'objectif de la Composante 1 est d'améliorer l'accès des communautés de base dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres aux infrastructures, équipements et services sociaux par le financement sous forme de subvention de micro-projets répondant à leurs besoins prioritaires. Cette composante comprend deux (2) sous composantes :

- Sous composante 1.1 : « Accès aux services sociaux de base » dont l'objectif est d'améliorer la capacité d'accès et d'utilisation des infrastructures et équipements de base existants dont les services ne sont pas satisfaisants, par le financement de micro-projets visant à les rendre plus performants pour livrer des services de qualité qui satisfassent les utilisateurs. Le coût maximum d'un micro projet de cette catégorie est de 5 000 dollars US ; aucune contrepartie financière n'est exigée des bénéficiaires.
- Sous composante 1.2 : « Infrastructures et équipements de base » dont l'objectif est de financer des micro-projets d'infrastructures et d'équipements de base soumis par les OCB dans les zones où il n'existe pas. Ces infrastructures et équipements doivent être cohérents avec les programmes d'investissement locaux et nationaux et en parfaite synergie avec les interventions des autres acteurs du développement local. Le coût maximum d'un micro projet de cette catégorie est de 30 000 dollars; une contribution des bénéficiaires à hauteur de 5% du coût du micro-projet en espèces ou en nature est exigée.

Principales réalisations et résultats acquis en 2004

Les principales réalisations au titre de l'année 2004 sont les suivantes :

Capitalisation des Evaluations Participatives de la Pauvreté, calcul de l'indice de pauvreté et mise en place d'une base de données et d'indicateurs sur la pauvreté

En 2004, toutes les Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP) ont été achevées dans toutes les zones du projet y compris Dakar et la capitalisation sous forme de base de données sur les principaux indicateurs de suivi de la pauvreté a été réalisée. Au total, 1032 villages et quartiers ont été couverts et la situation de référence en terme de pauvreté a été mesurée. Dans le cadre de la capitalisation des EPP, l'objectif visé par l'AFDS était de définir pour chaque site ciblé, la situation de référence de la pauvreté permettant de mesurer l'évolution de l'indice de pauvreté au regard de l'impact des interventions du projet.

Tous les villages et quartiers cibles disposent de rapports d'EPP.

Mise en place des comités techniques d'évaluation (CTE) pour les Régions de Dakar et Diourbel

Le programme de mise en place des CTE a été achevé avec l'installation des trois (3) derniers Comités Techniques d'Evaluation (CTE) dans les départements de Pikine, Rufisque et Diourbel, par arrêtés préfectoraux.

Les séances de mise à niveau des membres de ces CTE ont été organisées.

Appui technique aux communautés et réalisation des Evaluations Participatives des Besoins (EPB) par la 2ème vague d'opérateurs d'appui aux communautés de base (OADC)

Dans le cadre de l'assistance aux communautés, sept (7) nouveaux opérateurs OADC ont été recrutés pour couvrir les 578 villages/quartiers restant de la phase pilote. Leur mission a démarré sur le terrain en mars 2004. Le tableau ci-dessous donne la répartition des villages/quartiers par département et par opérateur.

Grâce à la capitalisation sur l'expérience de la première vague d'OADC, le processus d'appui aux communautés de base a été révisé et mieux maîtrisé. Ainsi, le délai d'exécution de la mission des nouveaux OADC est passé de 24 à 18 mois. Les coûts des prestations ont été ramenés à la baisse avec un coût moyen de 1,3 million par village pour une période de 18 mois d'intervention couvrant les 5 étapes suivantes : (i) mobilisation sociale ; (ii) Appui à l'Evaluation Participative des Besoins, (iii) Appui à l'élaboration des documents de micro projets (DMP) ; (iv) Appui à la mise en œuvre des MP ; (v) Appui à la pérennisation.

Une amélioration significative dans la réalisation des évaluations participatives des besoins (EPB) a été notée avec cette nouvelle approche qui met l'accent sur le renforcement des capacités des relais communautaires, et leur implication dans la réalisation des EPB. Le processus d'apprentissage, qui allie la théorie à la pratique, a permis d'accélérer l'exécution des EPB de manière significative tout en préservant la qualité des résultats.

Figure 1 : Répartition géographique des opérateurs

Région	Département	Nombre de villages /quartiers	Nom de l'Opérateur
Louga	Louga	69	CECI
	Kébémér	63	SCIEPS
	Foundiougne	119	Regroupement SENAGROSOL/WAAME
	Gossas et Diourbel	62	PASTEEL
	Kaffrine	72	MSA
Kolda	Vélingara	126	SENAGROSOL CONSULT
Dakar	Dakar/Rufisque	67	ENDA ECOPOLE
Total		578	

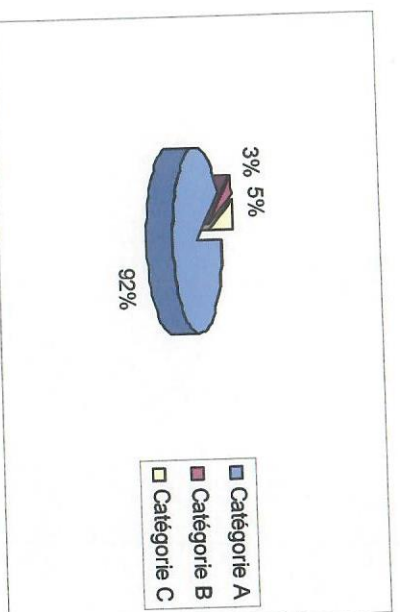
(1) 22 villages constitués de poches de pauvreté se situent dans la région de Diourbel

Poursuite de la sélection et du financement des Demandes de Micro-Projets

Préparation et sélection des Demandes de Micro Projets (DMP) avec l'appui de la 2ème vague d'OADC

Au cours de l'année 2004, **483** Demandes de Micro projets ont été préparées par les communautés avec l'appui des OADC de la 2^{ème} vague dans **578** villages et quartiers couverts par les EPB.

Sur ces **483** DMP évaluées par les CTE, **437** ont été classées en catégorie A (approuvés) ; **18** en catégorie B (rejetés) et ; **28** en Catégorie C (à reformuler), soit un **taux d'approbation de 90%**. Ce ratio dénote la qualité des projets élaborés par les communautés, résultant d'une bonne maîtrise par celles-ci des processus et critères d'éligibilité des demandes de micro-projet.



Ces réalisations au titre de l'année 2004 portent à **708** le nombre de micro-projets approuvés depuis mai 2003. Sur les **708** MP approuvés, **525** ont été financés (voir situation en annexe 1) et en exécution, **183** seront financés sur les ressources disponibles en 2005.

Exécution financière des Micro-Projets

Au 31 décembre 2004, le cumul des financements pour les **525** micro-projets approuvés (objectif de l'accord de crédit) s'élève à **6 540 330 107 F CFA**.

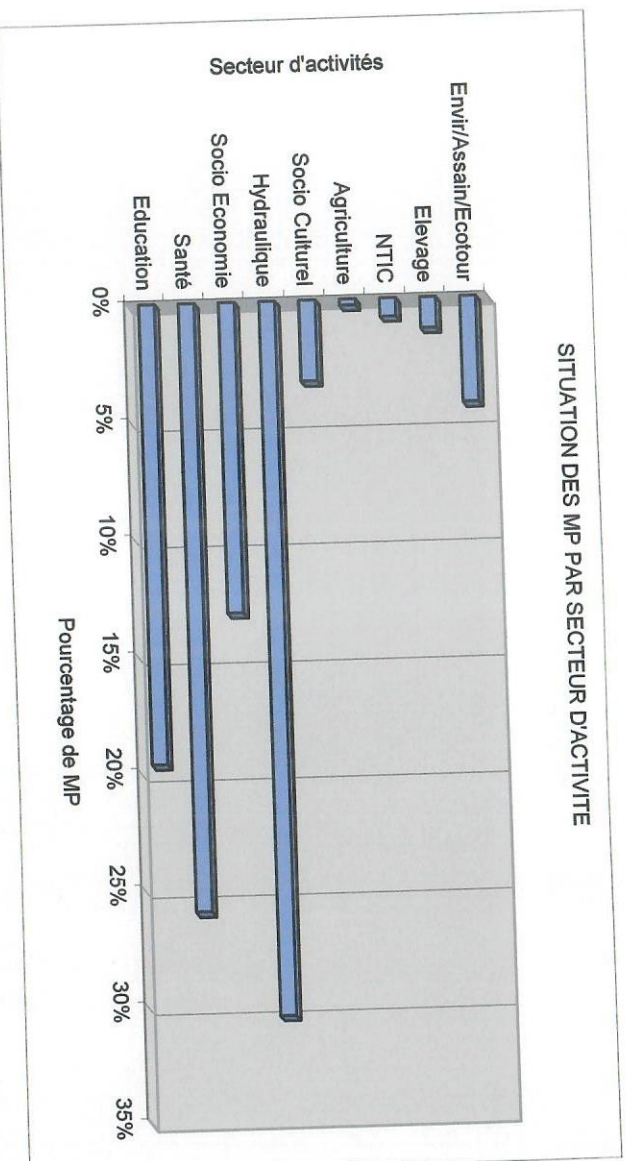
Par rapport à l'objectif de réalisation de **708** MP, il y aura un besoin en financement complémentaire d'un montant de **2 422 809 157 FCFA** pour la couverture des **183** MP restants. Cette situation s'explique d'une part par la demande plus forte en micro projets d'infrastructures (coût moyen 30 000 USD) que de micro projets d'accès aux services sociaux (coût moyen 5000 USD) du fait du respect de l'approche « Réponse à la demande » ; d'autre part et à l'amélioration continue de la qualité des infrastructures. Par exemple, le coût moyen du actuel MP d'école actuel de **12 557 600 F CFA** inclut, en plus du coût unitaire de la salle de classe selon les normes du secteur, le coût du mobilier, des fournitures et équipements, et des ouvrages connexes (latrines, mur de clôture, point d'eau, etc.).

Une requête a été introduite auprès du MEF pour la prise en charge de ces besoins complémentaires sur d'autres ressources nationales.

Répartition des micro-projets par secteur d'activités

Les principaux secteurs d'activités touchés par les micro projets financés sont liés aux priorités exprimées par les communautés et concernent principalement : l'hydraulique villageoise (31%), la santé (26%), l'éducation (20%), les infrastructures socio-économiques (12%), les infrastructures socio culturelles, l'assainissement et l'environnement (9 %) et les autres secteurs (2 %).

Figure 2 : Répartition des micro projets approuvés par secteurs d'activités



La situation résumée des micro projets formulés, approuvés ou en cours d'évaluation figure en annexe 1.

Exécution technique des micro-projets

Au 31 décembre 2004, le niveau d'exécution physique des micro-projets financés est le suivant:

- 153 micro-projets de la première vague de 271 micro-projets financés en 2003/2004 sont achevés et clôturés. Ces micro-projets ont eu une durée moyenne d'exécution de 8 à 10 mois ;
- 226 micro-projets sont en cours de réalisation avec des niveaux d'exécution variant entre 75 et 95% ;
- 146 micro-projets dernièrement approuvés sont en cours de notification. Les financements seront mis en place en début 2005.

Le suivi de la mise en œuvre des micro-projets a constitué une étape importante du processus d'appui aux communautés de base. Pour faciliter la clôture des micro-projets achevés, un document de clôture a été partagé et validé par les acteurs.

Mise à jour du Manuel de procédures de la Composante

Le volume 2 du manuel de procédures concernant la Composante 1 a fait l'objet d'une révision en 2003. Les révisions de 2003 ont été partagées avec l'IDA et les autres acteurs. Conformément aux principes d'amélioration continue de cet outil, des mises à jour sont proposées pour prendre en compte les éléments suivants :

- Au niveau de la DMP, intégrer la révision du cadre logique, la prise en charge du plan de gestion environnementale, les indicateurs de mesure de l'impact pour tous les types de MP, les plans de pérennisation incluant les plans de transfert de compétences aux communautés de base ;
- Au niveau des accords de financement des micro-projets, inclure les clauses sur les délais de mobilisation des apports des communautés bénéficiaires des financements AFDS et l'ouverture de sous comptes par l'OCB pour gérer les fonds destinés aux retenues de garantie des entrepreneurs ;
- Intégrer un nouvel outil qui est le document de clôture du micro-projet.

Elaboration d'un Guide pratique d'exécution et de gestion des projets d'infrastructures

Dans le souci d'harmoniser les outils nécessaires pour la réalisation des micro-projets d'infrastructures, la Direction générale de l'AFDS a commandité l'élaboration d'un Guide pratique d'exécution et de gestion des micro-projets d'infrastructures.

Le Guide est constitué de six (06) volumes consacrés aux infrastructures hydrauliques, scolaires, sanitaires, socio éducatives, marchandes et agro-pastorales. Il a été confectionné à partir d'un recueil des plans types et devis quantitatifs estimatifs, des coûts unitaires standards et des modèles de gestion, de maintenance et d'entretien conformes aux normes des secteurs et utilisés pour la réalisation des micro projets financés par le projet. L'élaboration de ce guide a impliqué au niveau national les directions centrales comme la Direction des Constructions Scolaires, la Direction de l'Hydraulique, l'AGETTIP et sur le terrain, les maîtres d'œuvre, les opérateurs, les communautés et les Services Techniques Déconcentrés de l'Administration dans les six (6) régions d'intervention de l'AFDS. Les autres projets et programmes ont été également consultés.

Mise en place et démarrage de l'Antenne Régionale de Ziguinchor

- Le lancement des activités de l'AFDS dans la région de Ziguinchor a eu lieu du **29 au 30 juin 2004 à Ziguinchor**. Il a donné lieu à une cérémonie officielle présidée par le Ministre de Famille et du Développement Social et à une Table ronde avec les acteurs. Cette table ronde a été l'occasion de faire l'analyse situationnelle de la région, la revue de actions en cours avec les autres partenaires et de prendre en compte les orientations du programme global de reconstruction de la Casamance (PRAESC) ainsi que les opportunités de partenariat dans la stratégie d'intervention de l'AFDS dans la région.
- Un second atelier organisé en **octobre 2004** a permis de partager avec l'ensemble des acteurs, la stratégie d'intervention de l'AFDS et d'identifier les opportunités de partenariat entre les différents acteurs. Cet exercice a permis d'avoir une idée claire de la localisation des différentes interventions sur le terrain, de mieux cerner les pratiques des différents acteurs en terme d'appui aux communautés, et de valider la stratégie de l'AFDS. Les Collectivités locales, l'administration régionale et locale et les services techniques déconcentrés, les projets/programmes, les ONGs, les organisations communautaires, ont pris une part active dans la préparation et l'animation de ces deux importantes activités.

- Le ciblage des villages/quartiers d'intervention de l'AFDS a été opéré en tenant compte de plusieurs facteurs : (i) l'existence d'une documentation récente sur la région, notamment le dernier Recensement National de la Population de 2003 et les documents de planification existant à Ziguinchor (PRDI, PLD, autres études du PROCAS, etc.) ; (ii) la situation de post conflit ; (iii) la dynamique de retour des ex-combattants et le processus de repeuplement des villages ; (iv) la présence de nombreux intervenants sur le terrain et ; (v) l'isolement des communautés rurales insulaires et la vulnérabilité particulière des communautés rurales transfrontalières.

Ainsi, dix (10) Communautés rurales et deux (02) Communes regroupant au total 70 villages et 12 quartiers ont été retenus. Les résultats du ciblage ont été partagés avec tous les acteurs de la région et notamment l'Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance.

Analyse des résultats de la mise en œuvre des activités de la Composante 1:

L'exécution de la Composante au cours de l'année 2004 a permis de renforcer l'ancrage du projet sur le terrain et la mobilisation des populations à travers l'accroissement substantiel de MP financés.

Les principaux résultats atteints peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

- ↳ L'atteinte de l'objectif de 525 micro-projets visé dans l'accord de crédit durant la phase pilote, parmi lesquels 153 ont été achevés.
- ↳ La maîtrise du processus d'appui aux communautés qui a permis de réduire le délai de mise en œuvre de 24 à 18 mois et conséquemment, le coût de leurs prestations.
- ↳ La mise en place de la deuxième vague d'OADC pour la couverture des nouveaux villages/quartiers ;
- ↳ L'achèvement des exercices d'évaluation participative des besoins qui ont permis d'identifier dans chaque village/quartier ciblé, trois besoins prioritaires. Ces rapports constituent des documents pertinents à court et moyen terme pour la planification des interventions au niveau village;
- ↳ L'installation des derniers CTE des régions de Dakar et Diourbel et la mise à niveau des leurs membres sur les procédures et critères de sélection du projet;
- ↳ La réalisation d'études portant notamment sur les impacts environnementaux des micro projets et le plan de gestion environnementale et l'impact emploi des activités du projet en rapport avec la Direction de l'Emploi.

Résumé des acquis

✦ Une capacité de pilotage renforcée grâce à :

- *L'amélioration de la maîtrise des coûts des intervenants*: Les coûts de l'assistance technique (coûts opérateur par village) tels qu'ils ont été révisés lors de la Revue à Mi-Parcours ont pu être respectés. En effet, ces coûts ont été réduits de moitié et passent de 2 831 573 F CFA lors de la 1^{er} vague d'OADC à 1 362 369 F CFA par village pour la 2^{ème} vague d'OADC.
- *Une meilleure maîtrise des outils* de mise en oeuvre de la composante 1 ont été testés à une échelle significative, partagés et validés avec l'ensemble des acteurs. Ceci a permis de bâtir un système robuste de mise en oeuvre des micro projets.
- *Une plus grande capacité à gérer les changements* intervenus dans l'exécution. La révision des termes de référence des OADC, la stratégie de couplage EPP/EPB, la concentration des tâches d'animation communautaire au niveau des opérateurs OADC se sont révélés positifs.
- *Un repositionnement efficace de la FGB*: le renforcement des capacités des responsables des OCB en amont du processus d'évaluation des besoins a permis une appropriation plus rapide de la démarche de formulation des micro projets ;
- *Un suivi/évaluation renforcé*: L'élaboration des 2 outils que sont le Guide d'auto évaluation des micro projets et le Module de Suivi Evaluation Participatif a permis aux différents acteurs impliqués de pouvoir identifier leurs situations de référence, définir et suivre l'évolution des indicateurs des micro projets.

✦ Un dispositif d'intervention et d'appui mieux adapté grâce à :

- *L'amélioration du profil des équipes* des OADC mettant l'accent sur les niveaux de formations et les expériences pratiques de terrain des animateurs répond mieux à la mission
- *L'implication des membres des CTE* qui se manifestait davantage en amont du processus avec les sessions d'évaluations est maintenant effective en aval avec leur participation au suivi des micro projets sur le terrain.

✦ Une articulation effective avec les secteurs par :

- *L'harmonisation des interventions* avec les planifications des secteurs (carte scolaire, plan local santé,.)
- *L'utilisation systématique des outils techniques et normes* des secteurs (plans types, référentiels d'indicateurs, etc.)
- *L'implication accrue des Services techniques déconcentrés* (SDA) dans les processus d'identification, d'évaluation et de suivi des micro-projets ;

✦ Une capacité de suivi des micro projets renforcée du fait de :

- *L'existence d'une base de données* des micro-projets opérationnelle
- *L'existence d'un Guide d'auto évaluation* des micro projets et d'un Document de clôture des micro projets utilisés sur le terrain.
- ✦ Une stratégie de déremboursement mise en place à travers :
 - *Un processus de transfert de compétences mis en place de façon précoce* (avant l'achèvement du micro projet) ;
 - *Un dispositif dense de relais communautaires* maîtrisant les outils de planification participative, de gestion financière, de passation de marchés, de Suivi Evaluation Participatif (SEP), etc.

Contraintes rencontrées

Au cours de l'année 2004, plusieurs contraintes ont été identifiées et se situent au niveau opérationnel :

CONTRAINTES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
Des difficultés de mobilisation des apports des communautés au niveau de 7 MP dans la zone de Linguère sont dues aux mauvais résultats des dernières campagnes agricoles	Le conseil municipal de Linguère a décidé d'appuyer les communautés dans la mobilisation des apports. Une inscription au budget a été effectuée dans ce sens.
Les contrats des OADC de la 1 ^{ère} génération arrivent à terme au 31 décembre 2004. Des retards d'exécution sont notés sur 2 MP de puits de Koungheul, 2 MP de construction de digue et de remblai de mares à Foundiougne et 7 MP d'infrastructures diverses à Linguère	Le suivi des MP hydrauliques de les zones de Koungheul Foundiougne sera pris en charge par les OADC présents dans les mêmes départements. Par contre, dans la zone de Linguère, il est recommandé d'arrêter le contrat de l'OADC à la date négociée et de recruter 2 animateurs maîtrisant la zone pour une durée maximale de 3 mois supplémentaires pour mettre en œuvre, suivre et clôturer les micro projets en cours. Ces agents seront sous la supervision directe du Coordonnateur de l'ARFS de Louga.
L'insuffisance de matériels techniques adaptés pour le fonçage et la mise en eau des puits hydrauliques des zones rocheuses comme Koungheul	Dans les zones où la réalisation technique des puits est hors de portée des petites entreprises locales ou régionales, il est recommandé de s'orienter vers les adductions d'eau pour régler les besoins en eau des communautés villageoises.

Leçons capitalisées

Au niveau de la réalisation des EPB : L'animation par les relais communautaires des processus participatifs d'évaluation des besoins a généré non seulement des gains de temps appréciables mais a également facilité l'appropriation par les communautés de ces exercices ainsi que la mobilisation des apports. Dans le cadre d'une bonne capitalisation du processus, ces expériences méritent d'être documentées et partagées avec les collectivités locales pour servir d'outil participatif dans la réactualisation des Plans Locaux de Développement (PLD).

Au niveau de la mise en œuvre des micro-projets : Dans le domaine de l'éducation, le paquet technique minimal intégré de services, qui constitue la vision du ministère de l'éducation, est pris en compte par l'AFDS dans la réalisation des microprojets d'écoles qui comportent en plus de la construction de salles de classes équipées, un mur de clôture, un bloc sanitaire et administratif, un point d'eau et des rampes le plus souvent pour les handicapés. L'évaluation conduite par l'IDA sur le secteur de l'éducation en 2004 conclue en la pertinence de l'approche AFDS pour la réalisation de ce type de projet, en termes de qualité, accès et gestion des infrastructures scolaires.

Au niveau de l'assistance technique : L'implication des relais communautaires dès le démarrage des EPB s'est révélée pertinente en même temps qu'elle a renforcé leur rôle comme agents de premier rang premiers dans l'animation et l'organisation des communautés.

3.2. Composante 2 : Amélioration de l'accès aux services de micro-finance

Rappel des objectifs

L'objectif de la Composante 2 « Appui à la Micro Finance » est d'accroître la possibilité, pour les individus et groupes vulnérables des communautés pilotes ciblées par le Projet, d'avoir accès au crédit et aux opportunités économiques en offrant un soutien aux structures financières décentralisées (SFD) et en finançant des activités génératrices de revenus (AGR).

La Composante comprend deux sous composantes :

- Une sous-Composante 2.1 : « Renforcement des capacités des SFD » qui vise à renforcer les capacités de SFD sélectionnées par un appui institutionnel et organisationnel, en vue de leur permettre d'améliorer leurs services d'épargne et de crédit au profit d'un plus grand nombre de pauvres, de diversifier leurs activités et services, d'accroître leur capacité de gestion afin de rendre plus performantes leurs structures de gestion ;
- Une sous-Composante 2.2 : « Financement des activités génératrices de revenus » qui appuiera des groupes au sein des communautés pauvres par la mise à leur disposition de ressources pour financer, à certaines conditions, les investissements nécessaires à la réalisation de leurs activités génératrices de revenus.

Principales réalisations et résultats acquis en 2004

Les principales réalisations portent sur :

- La préparation des plans d'affaires des SFD partenaires
- Le recrutement de la deuxième vague s'opérateurs d'appui à la micro finance (OAMF)
- L'Organisation de sessions d'évaluations de sous projets d'activités génératrices de revenus
- La poursuite de la sélection et du financement des Demandes de Sous-Projets AGR
- L'élaboration d'outils harmonisés pour la formulation de documents de sous-projets

Appui aux Structures Financières Décentralisées (SFD)

Exécution des plans d'affaires des SFD de la première vague

Les Structures Financières Décentralisées sélectionnées par l'AFDS au titre de la première vague en décembre 2003 sont DJOMEC et FDEA. Sur la base d'accords de sous projets, les deux SFD avaient pour obligation d'étendre leurs services respectivement dans les 2 départements de Linguère et Kafrine.

Réalisations de DJOMEC

Avec un taux d'exécution financière de 75%, DJOMEC a réalisé son plan d'affaires conformément aux dispositions contractuelles en dépassant les objectifs fixés avant l'échéance du contrat. La mutuelle a ouvert trois (3) agences à Gassane, Barkédji et Lougré Thioly et deux bureaux à Linguère et Dahra destinés à couvrir l'ensemble du département de Linguère.

Les moyens mis à sa disposition dans le cadre de l'appui institutionnel ont consisté en :

- L'acquisition de sept (8) ordinateurs et d'une imprimante, d'1 logiciel d'épargne et crédit, d'1 copieur numérique, d'1 coffre fort, d'1 véhicule L200
- Le renforcement de la sécurité
- La formation des dirigeants et du personnel (cadre juridique, comptabilité et gestion financière, gestion du crédit).

Cet appui a substantiellement fortifié la SFD et rehaussé son image.

Les tableaux ci dessous présentent les réalisations par rapport à la situation de référence de décembre 2003 et aux indicateurs de résultats contenus dans l'accord.

Situation comparative des adhésions au 31/10/2004

En terme de nombre de personnes touchées, Djomec a pu réaliser 2 462 d'adhérents au mois d'octobre alors que le nombre prévu était de 1 565 soit une augmentation de 57 % de l'objectif initial.

Djomec a surmonté densifié son intervention en faveur des femmes individuelles qui avant le démarrage du programme AFDS ne représentaient que 22,8% contre un pourcentage actuel de 76,3% de la cible touchée par la SFD.

Cependant, la SFD atteint avec moins de succès les groupements de femmes et de jeunes car en matière de micro crédit les communautés préfèrent les crédits individuels plutôt que les crédits collectifs

Tableau 1 : Situation des adhésions au mois d'octobre

Libellés	Nombre d'adhésions			
	Situation de Départ au 31/12/2003	Prévision au 31/12/2004	Réalisation au 31/10/2004	Taux de Réalisation (%)
Hommes	612	330	262	79,39 %
Femmes	431	570	1 879	229,64 %
Jeunes	624	400	237	59,25 %
Groupement hommes	55	45	44	97,77 %
Groupement femmes	128	125	27	21,6 %
Groupements jeunes	37	95	13	13,68 %
Total	1 887	1 565	2 462	57,37 %

Situation comparative de l'épargne de DJOMEC au 31/10/2004

La situation de l'épargne a favorablement évolué avec une accélération de 260,8%. Cette situation s'explique par le climat de confiance créé l'AFDS au profit de la mutuelle. Les ouvertures de comptes pour les apports des OCB et la domiciliation des fonds des MP et SP ont contribué à crédibiliser la structure. En plus, les campagnes d'information et de sensibilisation ont permis aux populations d'être informées des services financiers offerts par la SFD.

Le tableau suivant montre que les femmes épargnent autant que les hommes et les jeunes représentent une part non négligeable dans la collecte d'épargne. Ces ressources constituent un matelas financier assez intéressant pour Djomec permettant de faire face aux demandes de crédit.

Tableau 2 : Situation de l'épargne de DJOMEC au mois d'octobre 2004

Libellés	Epargne				% de réalisation
	Situation de référence 31/12/2003	Prévision 31/12/2004	Réalisation 31/10/2004		
Hommes	43 041 467	33 349 712	159 515 135		378,31 %
Femmes	32 018 706	29 764 968	138 025 953		363,71 %
Jeunes	28 220 196	33 022 724	52 816 771		59,94 %
Groupeement hommes	16 207 970	11 855 173	51 371 479		333,32 %
Groupeement femmes	35 307 362	13 636 254	53 580 922		292,92 %
Groupeements jeunes	8 108 407	8 260 076	13 344 461		61,55 %
Total	162 904 108	129 888 907	468 654 721		260,81 %

Situation comparative du nombre de prêts accordés aux communautés

Le nombre de prêt accordés est passé de 1 423 à 3 202 soit une performance de 75,95%. Les jeunes et les femmes constituent la principale cible de Djomec en terme de nombre de crédits octroyés. Les femmes qui constituaient la cible la moins servie avant l'appui de l'AFDS deviennent aujourd'hui (en individuel) la cible privilégiée du programme avec un taux de 46,7%.

Tableau 3 : Situation des prêts accordés

Libellés	Nombre de prêts accordés				
	Situation de référence 31/12/2003	Prévision 31/12/2004	Réalisation 31/10/2004	% de réalisation	
Hommes	654	368	706	91,84 %	
Femmes	224	597	1493	50,08 %	
Jeunes	508	603	969	60,69 %	
Groupeement hommes	11	47	14	29,78 %	
Groupeement femmes	13	135	12	8,88 %	
Groupeements jeunes	13	77	08	10,38 %	
Total	1 423	1 820	3 202	75,93 %	

Volume des prêts au mois d'octobre 2004

Le volume de crédits prévisionnel estimé à 158 millions est passé à 363 millions en octobre 2004, ce qui se traduit par une augmentation de 129%. De manière relative, la part accordée aux jeunes a sensiblement augmenté, ce qui traduit la mise en place de politiques incitatives vis-à-vis de cette cible.

Tableau 4 : Volume des prêts au mois d'octobre

Prêts accordés selon le genre du 1 janvier au 31/10/2004 par DJOMEK			
Départ 31/12/2003	Prévision en 2004	Réalisation 31/10/2004	% de réalisation
Hommes	27 745 000	129 169 400	365,5 %
Femmes	53 900 000	114 278 500	112 %
Jeunes	41 400 000	107 508 900	159,06 %
Groupeement Hommes	9 330 000	5 203 000	55,07 %
Groupeement femmes	16 540 000	3 815 000	23 %
Groupeements jeunes	9 150 000	2 946 000	32 %
Total	158 065 000	362 920 800	129, 06%

Cette capacité se justifie par le niveau d'épargne considérablement relevé et les virements de fonds effectués par l'AFDS. Les femmes et jeunes ont reçu près de 63 % des crédits octroyés.

Au vu de ces résultats, il apparaît que Djomek a toutes les chances d'atteindre et de dépasser largement les objectifs initiaux fixés au terme de son contrat.

Réalisation de FDEA

FDEA n'a pas réalisé ses engagements depuis la signature de l'accord en raison de contraintes internes et en conséquence, n'a pas mobilisé le financement mis à sa disposition. C'est pourquoi le montant prévu pour l'appui à cette structure a été redéployé au profit des autres SFD retenues pour la seconde vague.

Sélection des SFD deuxième vague

Le processus de sélection de la deuxième vague de SFD a démarré par une sollicitation d'intérêt lancée le 16 avril 2004 à travers la presse (Soleil, Waf, Sud Quotidien, Témoin, Nouvel Horizon et le Journal de l'économie). En outre, des réunions d'information publiques ont été organisées dans cinq régions et ont permis aux SFD locales qui ne sont pas souvent informées à temps, de participer au processus de recrutement.

Au total, **quarante huit (48) SFD** ont manifesté leur intérêt.

L'équipe d'évaluation composée en plus de l'AFDS, des représentants de la Cellule AT/CPEC du Ministère de l'Economie et des Finances et du Cabinet Remix (retenu pour la formation à l'élaboration de plans d'affaires), a procédé à l'évaluation sur la base du dossier de chaque FD candidate et d'une étude de terrain.

A l'issue de ces évaluations, dix sept (17) SFD dont la liste est présentée ci-dessous ont été retenues pour bénéficier du programme de renforcement des capacités:

Tableau 5 : Liste des SFD sélectionnées

N°	NOM INSTITUTION	LOCALISATION
1	UMECUDEFS	KOLDA
2	UMECUDEFS	KAOLACK
3	MEC TAKU LIGGEY	SANGALCAM GOROM 2 - DAKAR
4	GEC BOUSTANE (BOK JOM)	GOSSAS - FATICK
5	ASACASE	ZIGUINCHOR
6	GEC DE MBOULA	MBAYE AWA - DAHRA
7	MUTUELLE TERANGA	KAOLACK
8	MECAPP	KEUR MOMAR SARR LOUGA
9	MECU	FATICK
10	FAFS	LOUGA
11	FNGPF	FATICK
12	MEC FADEC DIAMBOUR	KEBEMER
13	MUTUELLE DES FEMMES DE KOLDA	KOLDA
14	MEC DEGO BOK LIGUEY Keur Ayip Ka	KËR SAMBA GUEYE - FOUNDIIOUGNE
15	MECARUL	LOUGA
16	MEC KEBEMER	KEBEMER
17	RECEC (Caisse de RUFISQUE)	DAKAR

Préparation des plans d'affaires des SFD

La préparation des plans d'affaires a démarré par la formation des responsables techniques des SFD sur la planification de développement des institutions financières décentralisées (IMF) qui comprend la planification stratégique et la planification opérationnelle. Vingt quatre (24) responsables provenant des 17 SFD ont participé l'atelier de formation tenu dans les locaux du Cabinet Remix du 11 au 16 octobre 2004. Le rapport de formation est disponible.

En réalité, la formation constitue le premier niveau d'appui que l'AFDS offre aux SFD car ces dernières ont montré des limites manifestes dans la préparation de plans développement.

La formation a permis de renforcer les capacités des dirigeants des SFD dans l'élaboration de leurs plans de développement et les projections financières avec Microfin ».

Exécution mission OAMF 1ère vague

Les six (6) opérateurs de la première vague recrutés en 2002 ont pu couvrir 265 villages et 22 quartiers dans leur zone d'intervention. Ils ont généré 332 sous projets d'activités génératrices de revenus qui ont été approuvés par les CTE des différentes régions et retenus par l'AFDS. Sur ces 332 sous projets, 267 sont en cours d'exécution ou achevés et 65 sont en démarrage. La situation des sous projets est présenté ci-dessous

Trois parmi ces OAMF (MSA, HODAR, USU) ont achevé leur contrat en septembre 2004 ; deux (Sen Ingénierie, Gamma) vont terminer leur mission en fin décembre 2004 et 1 (WINROCK) en juin 2005. Ces trois OAMF ont accepté de proroger de trois mois la durée de leurs prestations en vue de permettre à l'ensemble des OCB d'achever leurs sous projets et de mettre en place de façon satisfaisante le processus de pérennisation.

Tableau 6 : Répartition des OAMF

Département	OAMF	Nbre total Village/quartiers	Approuvé par CTE	Financés	En voie de finance	Date démarrage contrat	Date clôture contrat
Louga	Gamma	41	40	40	-	Déc-02	Déc-04
Lingüère	Hodar	39/7	51	37	14	Sept-02	Sept-04
Kaolack	MSA	46/7	77	74	3	Sept-02	Sept-04
Kolda	USU	47	45	38	7	Sept-02	Sept-04
Fatick	SIC	49/4	71	53	18	Déc-02	Déc-04
Vélingara	Winrock	43/4	48	25	23	Juin-03	Juin-05
Total		265/22-287	332	267	65		

Recrutement deuxième vague OAMF individuels

Sur la base des évaluations participatives des besoins (EPB), les communautés de base ont identifié leurs projets prioritaires dans l'ensemble des 578 villages et quartiers couverts.

Sur cette base, huit (8) consultants individuels ont été recrutés en octobre - novembre 04 pour couvrir les départements de Fatick, Kaolack, Louga, Kébémér, Diourbel, Gossas, Dakar et Kolda. Cinq (5) autres consultants seront recrutés avant le 31 décembre pour couvrir le restant.

Un atelier d'harmonisation organisé le 22 octobre 2004 a permis la mise à niveau des consultants sur le processus d'élaboration des DSP et de partager avec eux le modèle de document de sous projet révisé.

Elaboration de fiches types de sous-projets

La capitalisation sur les premiers modèles de sous-projets AGR a permis de mettre à jour le canevas type de Demande de sous-projet AGR, d'intégrer les plans de pérennisation et de prendre en charge le cadre logique permettant de définir avec les populations les indicateurs d'atteinte de leurs objectifs.

En outre, les aspects techniques et commerciaux ont été mieux cernés dans la mise à jour de ce canevas donnant ainsi une meilleure visibilité sur la faisabilité du sous-projet AGR.

Des fiches techniques types par activités basées sur les bonnes pratiques ont été élaborées. La modélisation de ces fiches doit permettre aux comités de gestion un meilleur suivi de leurs sous projets. De même, elles constituent d'excellents outils pour les relais qui seront également impliqués dans le suivi des OCB après le retrait des opérateurs.

Poursuite de la sélection et du financement des Demandes de Sous-Projets AGR**Situation AGR lère vague**

Au cours de l'année 2004, quatre vingt seize (96) nouveaux sous projets d'AGR ont été formulés et évalués pour un montant global de **409 705 649 F CFA** dont 367 231 590 F CFA représentant la part de l'AFDS et 42 474 059 F CFA la contribution des OCB.

Au total pour 2003 et 2004, sur 332 demandes sous projets approuvées, 260 sont financées et 67 sont en train de mobiliser leurs apports pour recevoir leurs financements. La répartition régionale se présente ainsi qu'il suit :

Région	Nombre	Montant SP	Part AFDS
Fatick	71	273 037 525	245 733 775
Louga (2 départements)	91	410 850 425	366 529 883
Kaolack	77	275 725 165	245 684 035
Kolda (2 départements)	93	414 704 389	373 237 816
TOTAL	332	1 374 317 504	1 231 185 509

Le coût moyen de ces sous projets est de 4 139 710 F CFA.

Le taux d'exécution des sous projets varie en fonction des zones (voir tableau suivant) et dépend surtout de la capacité des OCB à mobiliser à temps leurs apports et à justifier en temps réel les dépenses effectuées, condition pour le viement des tranches suivantes. La zone de Kolda a le taux le plus faible car les OCB tardent à mobiliser leurs apports. De même, les OCB de Fatick ont rencontré quelques difficultés qui commencent à se décanter avec l'implication des autorités locales. Par contre à Kaolack, les OCB ont pratiquement décaissé la quasi-totalité des fonds et cette tendance est observée à Louga.

Tableau 8 : Taux d'exécution des sous projets par session d'évaluation (CTE)

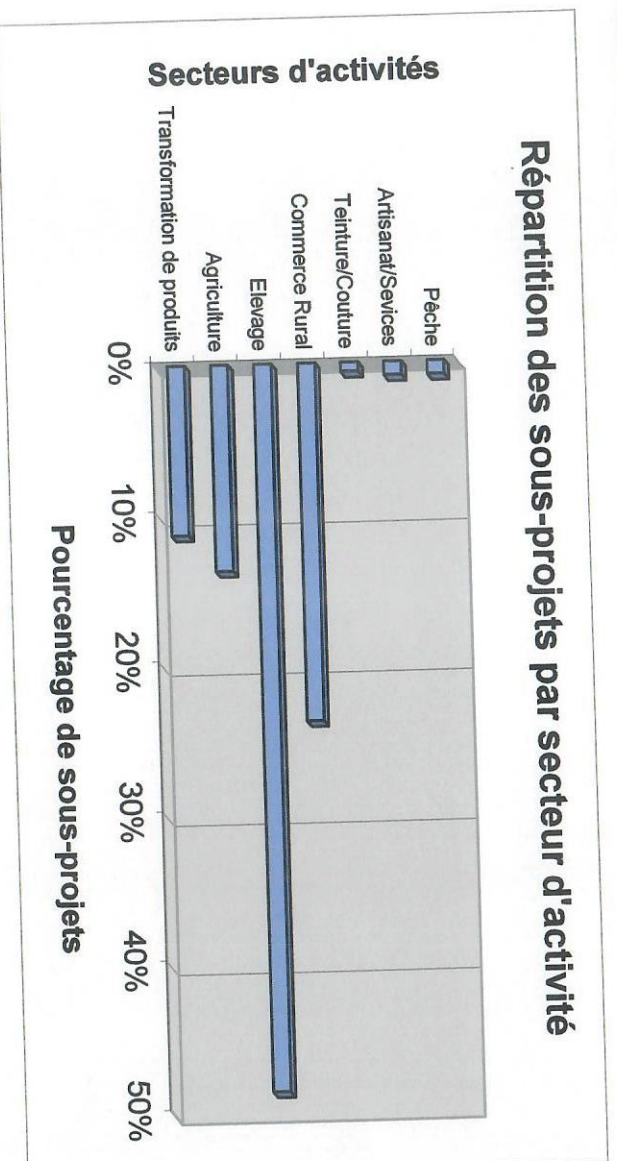
REGION	CTE 1	CTE 2	CTE 3	CTE 4
KOLDA	78 %	52 %	29 %	0%
KAOLACK	100 %	97 %	93 %	-
FATICK	80%	59 %	-	-
LOUGA	84 %	73 %	80 %	19 %

Répartition des sous projets par secteur d'activités

Le secteur de l'élevage occupe une part importante dans les financements du Projet. Près de 50% des ressources financières vont dans ce secteur et l'embouche figure en bonne place dans les quatre régions. C'est pourquoi, l'AFDS incite les OCB bénéficiaires à mettre en place des structures fédératives en vue de mieux capitaliser sur les bonnes pratiques et surtout de s'organiser davantage dans le cadre d'une approche filière.

L'agriculture et le commerce représentent également des activités très demandées par les communautés. Le maraîchage permet de développer les cultures hors saison de pluies et le commerce rapproche les points de vente souvent éloignés des populations et offre également l'opportunité de disposer des denrées alimentaires à tout moment de l'année. La figure suivante donne la répartition en nombre des sous-projets AGR par secteur d'activités.

Figure 1 : Répartition des Sous-Projets par secteur d'activités



Le tableau suivant donne la répartition par secteur et coût.

Tableau 9 : Répartition des SP/AGR par secteur et coût

Secteur	Nombre	Coût total SP	Part AFDS
Transformation de Produits	37	149 168 812	133 295 679
Agriculture	46	207 961 228	187 142 719
Élevage	160	681 430 249	609 377 886
Commerce	80	295 728 987	265 358 428
Couture & Teinture	3	11 465 405	10 311 905
Service /Artisanal	4	17 847 823	16 055 392
Pêche	2	10 715 000	9 643 500
Total	332	1 374 317 504	1 231 185 509

Situation de la reconstitution des fonds des AGR

Pour rappel, l'AFDS a procédé à la révision de la stratégie de la composante suite à la revue à mi-parcours du 26 mai au 5 juin 2003 et il en a résulté l'abandon de création des associations d'épargne et de crédit (AEC) prévue initialement.

En conséquence, l'option de la reconstitution de la subvention a été redéfinie dans les termes suivants.

La reconstitution de la subvention accordée aux OCB n'est plus basée sur le remboursement du capital mis à la disposition de l'OCB mais plutôt sur la constitution de réserves sur la base des bénéfices générés par l'activité.

En effet, les ressources reçues par les OCB servent à financer de manière durable les emplois permanents et les actifs circulants. L'objectif recherché n'est pas de restituer le capital selon un échéancier préalablement établi à la communauté. Ainsi, les fonds appartiennent aux OCB financées qui ont l'obligation de pérenniser l'activité selon un plan de pérennisation qui intègre la mobilisation de l'épargne prélevée sur les bénéfices dégagés et le capital continue à financer l'activité par la prise en charge des emplois et de l'actif circulant.

En tout état de cause, une partie des bénéfices doit être épargnée dans un sous compte ouvert à la SFD en vue de faire face à des renouvellements des investissements, d'entretien et de maintenance ou financer le fonds de roulement selon la nature de l'activité. Cette réserve est fonction de la nature et du cycle d'activité des AGR dont les caractéristiques diffèrent selon la typologie des sous projets.

En plus de cette caractérisation, la constitution d'une épargne basée sur le résultat est d'abord fonction de taux d'exécution des ressources qui dépend fondamentalement de la mobilisation des apports pour les premiers virements et des justificatifs pour les seconds virements. Ce qui veut dire que la génération de revenus passe par la mobilisation totale des ressources et la mise en œuvre effective des activités.

Ensuite, il s'agira d'établir le compte d'exploitation en termes de recettes et dépenses et le bilan du sous projet en termes de ressources/emplois en fonction des cycles de l'activité. Ces deux outils de gestion feront apparaître la situation de la reconstitution de la subvention, notamment les cumuls d'amortissement, les stocks de marchandises, les créances clients et la trésorerie (avoirs en caisse et en banque dans la SFD). Une fois l'arrêté réalisé, le bénéfice sera réparti en différentes parts (entre épargne, membres de l'OCB, fonds de roulement).

Sur la base de ces considérations, le suivi de la reconstitution a été mis en place et a démarré dans les différentes régions après plusieurs séries d'explications et de partage avec les opérateurs et autres acteurs. La situation de la reconstitution a été établie et le document est disponible.

Auto-évaluations et Clôture des sous-projets AGR

L'auto-évaluation constitue une étape clé avant la clôture du sous projet ayant réalisé au moins un cycle d'exploitation et le retrait de l'opérateur. Elle permet aux populations bénéficiaires d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs de leurs sous projets, d'identifier les forces et faiblesses et de définir des plans de pérennisation appropriés à leurs SP.

Les éléments essentiels de l'auto-évaluation sont :

- La fonctionnalité du dispositif organisationnel de mise en œuvre des sous projets
- Les performances et la régularité des procédures de passation de marché
- La qualité et le niveau d'appropriation des outils de gestion financière et comptable des sous projets
- Le niveau de réalisation des formations générales et des plans de renforcement de capacités corrélés à la mise en œuvre des Sous Projets
- L'état de reconstitution de la subvention
- Les stratégies de poursuite de l'exécution des sous projets, notamment la planification des activités restantes et la pérennisation.

Ces auto-évaluations ont commencé en 2004 pour tous les micro et sous projets achevés et seront poursuivis en 2005. Les conditions nécessaires et satisfaisantes pour la réalisation de la clôture des sous projets ont fait l'objet d'une note directive communiquée aux opérateurs et aux communautés.

Mise en place d'une fédération des producteurs de maïs dans la région de Fatick

Les quatorze (14) OCB qui ont reçus les premiers financements de l'AFDS dans la région de Fatick ont mis en place la fédération des producteurs de maïs pour mieux gérer leur activité et développer une approche filière. Le rôle de la fédération est de faciliter la coordination des activités liées aux sous projets. Elle représente également une caution morale pour l'ensemble des OCB financées.

La campagne 2003 n'avait pas atteint les résultats escomptés en raison des mauvaises semences achetées malgré le respect des procédures de passation de marché. Les producteurs n'avaient pas pu apprécier correctement la qualité des semences, ce qui a eu pour conséquence un faible niveau de rendement.

Malgré la faiblesse des récoltes et sur la base des soldes disponibles dans les comptes ouverts auprès de la mutuelle de Keur Ayib KA, la fédération a pu néanmoins mener la campagne 2004 avec la collaboration d'un opérateur privé spécialisé dans la distribution des intrants SEDAPE. Les OCB ont pu acheter des semences de bonne qualité avec la certification de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR). Un partenariat a été développé entre la fédération des producteurs, l'opérateur privé sélectionné par l'Etat, l'ANCAR et l'AFDS pour la reconstitution du capital semencier.

Ainsi, l'opérateur a fourni les intrants sur la base de cotation et s'est engagé à acheter toute la production de cette année estimée à 495 tonnes de maïs au prix de 150 F CFA le kilo. Pour le moment, les opérations de récolte se déroulent correctement et présentent une situation favorable pour les producteurs. La fédération a pu bénéficier des services de l'ANCAR au niveau technique, et cela a incité l'AFDS à développer un partenariat entre ces deux structures par la signature d'un protocole d'accord.

Mise en place d'une fédération des emboucheurs de la région de Kaolack

Avec le volume de financement (143 383 451 FCFA) très important dans le secteur de l'élevage, les 41 OCB bénéficiaires des appuis de l'AFDS ont décidé de mettre en place une fédération à l'instar de la fédération des producteurs de maïs de Fatick pour peser sur la filière embouche. Les objectifs poursuivis par la fédération sont :

- Mettre en place un cadre favorisant la pérennisation des activités d'embouche par l'organisation et la responsabilisation des acteurs ;
- Harmoniser les bonnes pratiques en matière d'embouche et favoriser la création de marchés à bétail en vue de faciliter l'écoulement des productions ;
- Identifier les contraintes et opportunités sur la filière embouche ;
- Réorganiser le secteur de l'élevage au niveau local afin de peser fortement sur la filière ;
- Renforcer les capacités d'organisation des Organisations Communautaires de Base.

La fédération a été mise en place en novembre 2004. Le plan d'action élaboré par les acteurs a pour objectif de continuer de manière durable les activités économiques initiées avec l'appui du projet et de les développer. La mise en place d'une unité de transformation des produits dérivés comme le lait est envisagée dans ce cadre.

Il existe un potentiel de partenariat important entre les fédérations de producteurs de maïs et les emboucheurs qui, une fois exploité, devrait permettre de faciliter l'approvisionnement en aliment de bétail pour les emboucheurs et créer des débouchés pour les produits dérivés du maïs. Cette même dynamique a été remarquée au niveau du PAPEL qui souhaite renforcer les OCB bénéficiaires du financement AFDS en vue mieux renforcer les potentialités du secteur de l'élevage.

Leçons capitalisées

- L'appui aux SFD dans la préparation des plans d'affaires est une condition nécessaire pour l'atteinte des objectifs. En effet, la plupart de ces institutions présentaient au départ un catalogue de besoins et le fait de les former avec l'appui d'un spécialiste dans l'élaboration de plans d'affaires a constitué non seulement un premier niveau d'appui que fortement apprécié mais permet a aussi permis aux dirigeants de ces structures, d'établir de plans de développement cohérents susceptibles d'être appuyés par d'autres partenaires.
 - La mise en place des fédérations a joué un rôle catalyseur des initiatives communautaires. En plus de l'effet de synergie entre OCB exploitant des sous projets de même nature permet de développer une synergie entre les différentes OCB, elle a permis de capitaliser sur les bonnes pratiques, mieux gérer certains risques (maladies..) et facilite la mise en place de l'approche filière.
 - L'implication des SFD dans le processus d'information, de mobilisation des apports et de reconstitution de la subvention s'est révélée efficace pour pérenniser les activités des communautés. Le partenariat avec Djomec a permis de relancer les activités de suivi sur le terrain avec la fin du contrat de l'opérateur. Sa présence sur le terrain rappelle aux OCB qu'elles continuent à développer leur activité et surtout leur partenariat avec la SFD favorise l'accès à de nouvelles ressources financières.
- Déjà le PAPEL (Programme d'Appui à l'Élevage) compte mettre à la disposition de Djomec une ligne de crédit de 100 millions de francs FCFA et cette institution envisage de travailler avec les OCB financées par l'AFDS, ce qui un excellent moyen de renforcer ces OCB et de pérenniser leurs activités.

Au niveau de la Communauté Rurale de Keur Samba Gueye, la mutuelle de Keur Ayib KA est très impliquée dans la récupération de la subvention de la fédération des éleveurs. En plus, les producteurs ont eu l'avantage de contractualiser avec un opérateur privé qui compte acheter toute la production de maïs et la SFD est chargée de récupérer les versements et de créditer les comptes des OCB.

- **Le financement des micro projets et sous projets des OCB a incontestablement renforcé** le secteur de la micro finance. Sur un total de 1,2 milliards de financement pour les sous projets, l'AFDS a eu à virer près de 745 millions via les SFD pour la seule Composante 2. Ces transferts de fonds ont contribué à renforcer ces institutions, à développer la confiance entre les SFD et les communautés de base et raffermir les liens entre les banques et les SFD. Mieux ces virements ont permis une création monétaire car les fonds virés ne sont pas automatiquement mobilisés par les OCB et permettent aux SFD de faire des crédits à des autres clients qui sollicitent des prêts. L'étude réalisée avec l'appui de la cellule d'appui à la micro finance du MEF est édifiante.

- **Le partenariat avec d'autres structures** renforce les actions du projet sur le terrain. En effet, la signature de la convention entre l'ANCAR et l'AFDS en décembre 2004 est un excellent moyen d'assurer le suivi auprès des communautés. L'ANCAR a une grande expérience dans le domaine de l'agriculture et elle est pratiquement représentée dans toutes les communautés rurales. Le fait de développer une synergie facilite le suivi technique des OCB financées et contribue à consolider les bases d'une pérennisation des activités.

Contraintes rencontrées

Contraintes et défis	Solutions envisagées
Le manque de suivi lié au retrait progressif des opérateurs peut constituer un frein dans la dynamique déjà entamée et une contrainte dans la continuité des activités.	Pour assurer le suivi des activités financées de manière correcte, l'implication des SFD sera assurée dès le début de la mise en œuvre des sous projets. Cela permettra aux OCB de se familiariser avec les SFD et d'avoir un interlocuteur en cas de retrait des opérateurs et consultants. De même, la convention signée entre l'ANCAR et l'AFDS est une excellente opportunité d'impliquer les agents de l'ANCAR dans la mise en œuvre et le suivi des AGR. Dans la même logique, l'AFDS et le PAPPEL pourraient développer la même collaboration pour faire bénéficier les OCB du secteur de l'élevage les financements et l'appui conseil des deux programmes.
Le non respect des engagements de certaines OCB en matière de mobilisation des apports dans les délais, entraînant un faible taux de décaissement dans certaines zones et des lenteurs dans la mise en œuvre des sous projets.	L'implication des autorités locales (chef de quartier, maire, PCR) dans la mobilisation des apports peut constituer un moyen efficace pour booster les communautés à mobiliser les fonds comme les exemples de Foundiougne et Linguère l'ont démontré. En plus, la formalisation dans les accords de sous projets que le non respect des engagements en terme de mobilisation des apports au-delà de deux mois entraîne une suspension des financements peut inciter les communautés à redoubler d'efforts ;

Contraintes et défis	Solutions envisagées
Le mimétisme des populations peut constituer un frein pour la réalisation de projets novateurs et réduire l'impact commercial et financière attendu de certains sous projets du fait des risques de saturation.	Afin d'éviter la multiplication de projets similaires qui risquent de saturer les marchés, la réalisation d'études de créneaux porteurs ou d'études de filières doit être systématisée. Lors des EPB, une étude sur les opportunités économiques doit être réalisée en même temps pour donner un éventail de choix aux OCB et cela peut favoriser la mise en place de projets structurants. Un effort doit également être fait par les opérateurs et les services techniques compétents pour développer l'information sur les innovations.
L'inaccessibilité de certaines zones en période hivernale pour le suivi des activités d'AGR. Les difficultés de communication et d'accès à l'information en milieu rural contribuent à retarder la prise en charge des communautés par les programmes de lutte contre la pauvreté comme l'AFDS.	Le partenariat avec des projets comme le PNIR permettrait de faciliter l'accès dans les zones d'intervention du Projet. La création de pistes de production faciliterait l'accès à l'information aux communautés de base et surtout l'évacuation des productions réalisées dans le cadre des AGR. Elle contribuerait également à l'atteinte des communautés par les programmes et projets en vue de mieux lutter contre la pauvreté
La reconstitution de la subvention initialement prévue selon un plan de remboursement du capital devrait être réalisée selon un pourcentage fixé sur les bénéfices dégagés.	Les subventions accordées aux OCB doivent être considérées comme un capital. Au terme de chaque cycle d'activité (saisonnier pour les activités comme l'embouche et le maraîchage et linéaire comme le commerce et le moulin.), une partie des bénéfices doit être déposée en banque. Ces réserves seront logées dans un compte d'épargne au niveau de la SFD jusqu'à une période fixée et devraient servir à assurer l'augmentation de la capacité de production ou à l'amélioration de la productivité.
Les facteurs exogènes tels que les criquets, la mauvaise qualité des semences peuvent compromettre la rentabilité des sous projets AGR.	L'implication des services déconcentrés de l'Etat et le partenariat avec d'autres programmes (ANCAR) permet de prendre en charge certains phénomènes exogènes (criquets, qualité des semences) pour éviter d'exposer les AGR.

3.3. Composante 3 : Renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Rappel des objectifs et de la stratégie

L'objectif de cette composante est de renforcer les compétences en gestion et le savoir faire des organisations communautaires de base (OCBs) et des groupes vulnérables pour améliorer les capacités d'organisation, de gestion et d'auto prise en charge des communautés de base.

De manière globale, il s'agit de contribuer à la réduction de la pauvreté par la mise en place d'une stratégie novatrice s'appuyant au départ sur l'approche « Formation en Gestion à la base (FGB) » qui privilégie les capacités des communautés de base à satisfaire leurs propres besoins.

Cette composante transversale appuie les deux Composantes 1 et 2 à travers : (i) le renforcement des capacités des communautés de base pour la gestion des micro- projets et l'accès aux services sociaux de base ; (ii) le renforcement des capacités en micro finance et en gestion d'activités génératrices de revenus.

La stratégie est fondée sur le développement, au niveau des communautés et des groupes vulnérables concernés, de la **capacité de choisir, de décider et d'exécuter leurs activités** en s'appuyant sur l'utilisation des outils de formation en FBG enrichis par l'expérience de l'AFDS.

Il s'agit, plutôt que d'imposer de l'extérieur des solutions, de promouvoir, au moyen d'une « facilitation » adaptée aux réalités locales, un processus qu'il appartient à la communauté elle-même de mettre en oeuvre et de développer. Le reste des connaissances nécessaires, essentiellement techniques, peut être transmis par des spécialistes extérieurs à la communauté, car la plupart des connaissances nécessaires à la solution des problèmes qui se présentent doivent partir des membres et des acteurs à la base.

L'AFDS a été le maître d'œuvre de la conception et la mise en œuvre de cette composante. Elle est responsable de l'évaluation des besoins en formation en Gestion à la Base, du financement de celles-ci, de la mise en place des formateurs et du suivi – évaluation de la mise en œuvre correcte des formations FGB.

Activités réalisées en 2004

Pour rappel, l'année 2002 a été une année de mise en place de la composante avec le recrutement de l'expert en renforcement des capacités et d'un noyau de 8 formateurs seniors et 8 formateurs juniors en FGB qui ont réalisé l'étude des besoins de formation dans les quatre (4) régions d'intervention du projet. L'année 2003 a essentiellement porté sur la conception, le test et la démultiplication des outils de formation didactiques, leur traduction en langues nationales et l'organisation des sessions de formation au niveau communautés rurales.

L'implication progressive des relais communautaires dans l'animation des ateliers et le désengagement progressif des formateurs seniors et juniors a constitué un temps fort dans le programme de l'année 2003. Ainsi, deux cent (200) relais communautaires ont été formés entre juillet et septembre pour prendre en charge le processus de renforcement des capacités à la base. Leur capacité sera progressivement renforcée grâce à l'organisation d'ateliers de recyclage en gestion financière, en décentralisation et en analyse sociale et du genre.

L'année 2004 a vu la généralisation des outils pédagogiques et supports de formation et de communication avec la responsabilisation des facilitateurs locaux issus des communautés dans l'animation des modules de formation tel que prévu dans la Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC) des acteurs communautaires.

Des activités importantes ont été menées notamment :

- Le recrutement des formateurs juniors et senior pour le coaching des relais communautaire et la supervision des sessions de formation et de suivi appui
- La préparation des formations pour la deuxième vague d'opérateurs et la conception d'un manuel EPB et le suivi de la mise en œuvre de ces types de formation
- L'organisation des ateliers avec les opérateurs sur la pérennisation des MP et SP
- La conception d'un manuel et d'un guide illustré en suivi/évaluation participatif ainsi que la diffusion des outils au niveau des relais dans les différentes zones d'intervention du projet
- La mise en place du programme FGB de l'antenne de Dakar
- L'organisation d'ateliers sur les techniques de communication pour les CASF
- L'élaboration d'une note sur les relais communautaires pour préparer leur certification en 2005
- L'appui aux antennes pour la mise en place des Centres de Ressources Communautaires
- La préparation du programme FGB de la Casamance
- L'élaboration de manuels de formation sur la décentralisation et le développement local pour les élus et les relais communautaire.

La dynamique d'appropriation initiée par les formateurs est maintenant conduite par les communautés à la base qui deviennent de véritables acteurs dans le processus de renforcement des capacités.

Ainsi, un réseau de **1050 relais et personnes ressources locales** ont été formés grâce à l'appui du projet. Dans ce vivier, des pools pédagogiques ont émergé pour s'organiser au niveau des Communautés rurales en association avec les relais communautaires afin d'appuyer les communautés de base et les collectivités locales dans la mise en œuvre de la décentralisation. Certaines d'entre elles en plus du renforcement des capacités, ont initié des activités de reboisement et pris en charge la question environnementale pour favoriser un meilleur cadre de vie autour des infrastructures communautaires de base et des activités génératrices de revenus.

Les principales réalisations de la composante sont présentées ainsi qu'il suit :

Généralisation des sessions de formation en gestion à la base (FGB)

➤ Déroulement des sessions de formations de première vague d'opérateurs :

Au total **350 ateliers** de formation ont été réalisés en 2004 qui ont permis la formation de **11 000** responsables d'OCB. Les sessions de multiplication assurées par les relais ont touché **330 000** acteurs communautaires dans les villages et quartiers cibles du projet. Les femmes et les groupes vulnérables représentent 40% des participants à ces ateliers soit un effectif de **132 000** personnes formées.

Les sessions de formation initiées avec la première vague d'opérateurs sont ainsi bouclées.

➤ Déroulement des sessions de formation avec la 2eme vague d'opérateurs

La Revue à mi-parcours du projet (2003) a permis de repositionner la FGB dans le dispositif d'intervention de l'Agence avec l'organisation avant le démarrage des diagnostics des besoins, de formations portant sur les processus d'identification participative des besoins (EPB), l'organisation et la dynamique communautaire (ODC). Ainsi, la formation n'est plus une activité « d'accompagnement » mais prépare les communautés à la prise en charge du programme.

Conformément à la Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC), les relais communautaires ont assuré la conduite des ateliers sous la supervision des formateurs juniors. Le tableau suivant donne un aperçu des résultats atteints en 2004.

Tableau 1 : Récapitulatif des formations réalisées en 2004 par région et par composante

Régions	Composante 1		Composante 2		Total	
	Nbre d'ateliers	Nbre de Participants	Nbre d'ateliers	Nbre de participants	Nbre d'ateliers	Nbre de participants
Louga	75	1924	44	1151	119	3075
Kolda	44	1618	29	1326	73	3044
Kaolack	33	1497	38	815	71	2312
Fatick	45	1286	14	596	59	1882
Dakar	28	891			28	891
Total	225	7216	125	3888	350	11104

Les formations en Organisation et Dynamique Communautaire, en Passation de Marchés et en gestion financière constituent le noyau dur du programme de formation avec plus de 50% des sessions de formations sur le terrain.

Tableau 2 : Récapitulatif des sessions de formation réalisées en ODC et EPB

Régions	Ateliers ODC	Ateliers EPB	Villages	Personnes formées
Fatick	15	15	172	415
Louga	14	14	114	342
Kolda	11	11	101	416
Kaolack	8	8	65	247
Dakar	6	6	67	176
Total	54	54	520	1596

Renforcement des capacités des relais communautaires

Les formations visant le renforcement des capacités des relais ont démarré en 2003, se sont poursuivies en 2004 à un rythme plus intense. Le tableau suivant donne la répartition des relais selon leur domaine de compétence.

Tableau 3 : Récapitulatif nombre de relais formés par région et par domaine de compétence

Régions/Thèmes/modules	ODC	EPB	PM	GF	Planification	Marketing	Total
Louga	90	20	70	50	30	20	280
Kolda	80	10	60	20		10	200
Fatick	40	12	65	30	20	11	178
Kaolack	20		30	20	20	12	102
Dakar	20	10	10	10	-	-	50
TOTAL	250	52	225	120	90	53	810

Aujourd'hui, la dynamique d'appropriation du programme par les relais communautaires est effective avec l'émergence des associations de relais dans les communautés rurales. Aux fins de capitalisation, trois projets de création de centres de ressources communautaires (CRC) pour les communautés rurales de Lour Escala, de Ngueth Pathé et Makka Yopp de la région de Kaolack déjà approuvés au niveau régional seront financés dans le programme 2005.

La consolidation de cette dynamique à travers des formations et recyclage des relais doit être poursuivie pour qu'ils deviennent de véritables agents d'appui au développement des communautés de base et des collectivités locales.

Renforcement des capacités des Comités techniques de mise en œuvre (CTMO)

Les formations des membres des comités techniques de mise en œuvre des micro projets d'infrastructures en suivi des chantiers et en passation des marchés communautaires sont bouclées. La formation des CTMO de deuxième et troisième génération est en cours. Aujourd'hui 406 CTMO sont touchés par les formations soient 812 membres formés.

Les formations en suivi et entretien des infrastructures des MP et SP doivent être consolidées en 2005, en référence au Guide d'entretien et de maintenance élaboré et aux outils de vulgarisation qui seront produits en 2005.

Renforcement des capacités des Comités d'animation/sensibilisation/formation (CASF) et des cadres de concertation villageois

Un programme de renforcement des capacités des Comités d'animation, de sensibilisation et de formation (1 par village) en techniques de communication a été mené dans les 5 régions. L'approche méthodologique privilégiant l'interactivité, a permis de produire et valider les supports de communication les plus appropriés pour chaque région. Les membres des CAF à raison de 1 par CAF, ont été formés et assurent la démultiplication.

Les modules portant sur : les techniques et tactiques de communication, le répertoire des canaux de communication, l'identification des contraintes en communication, la recherche de solution et de consensus, les techniques d'animation et de mobilisation ont été dispensés.

Activités IEC/SIDA

Dans la stratégie de l'AFDS, l'IEC – SIDA a été intégrée dans les activités de chaque micro projet ou du sous projet financé, au lieu d'être comme une activité isolée. Chaque OCB bénéficiaire d'un MP ou SP s'est engagé dans la réalisation de cette activité.

Les sessions de formation et d'information ont été menées avec l'appui des responsables régionaux du Service de l'Education pour la Santé (EPS) du district et de l'Infirmier Chef de Poste (ICP) et des relais de santé identifiés dans chaque zone (5 relais santé dans chaque village). Les groupes vulnérables et les leaders d'opinion ont été fortement impliqués.

La démultiplication a été assurée par les relais et membres des CAF formés suivant un planning élaboré et suivi avec les animateurs des opérateurs. Les séances de sensibilisation dépassent les villages ciblés par l'AFDS et intègrent les localités polarisées.

Diverses actions de démonstration et distribution de supports de communication et de préservatifs, de causeries, de visites à domicile, d'entretiens individuels, de projection de film ont pu être réalisées grâce à l'utilisation de divers supports.

Au total, l'ensemble des villages et organes de gestion (CASF et relais) disposent d'un minimum de 5 personnes ressources formées en techniques d'animation en session IEC SIDA. 80 % des populations des villages et quartiers couverts par l'AFDS et autres localités polarisées ont bénéficié des séances d'animation – de sensibilisation et de formation, mise à part la région de Louga qui ne réalise son programme IEC - SIDA qu'en 2005.

Difficultés rencontrées et solutions mises en oeuvre

Les principales difficultés rencontrées sont liées à :

- **La prise en charge de la massification.** L'intensité des activités de formation avec le nombre élevé de MIP et SP a montré souvent l'insuffisance de lieux appropriés au niveau des communautés rurales pour les sessions de formation. En effet, la plupart des communautés rurales ne disposent pas de locaux fonctionnels ce qui ralentit souvent le rythme d'exécution des ateliers de formation. Cette situation surtout visible dans les régions de Kaolack et de Louga sera résolue avec l'implantation des Centres de Ressources Communautaires (CRC) dans les CR puisqu'il est prévu des salles de formation dans ces centres polyvalents.
- **La forte demande des sessions de formation en FGB.** Dans certaines localités, les communautés non concernées par l'intervention de l'AFDS demandent à être aussi impliquées dans le processus de renforcement des capacités, initiés dans les villages qui ont bénéficié de l'appui de l'Agence. A défaut d'une participation effective à la formation, elles demandent que les modules de formation soient vulgarisés à travers les radios communautaires pour en faire bénéficier à l'ensemble des acteurs du développement communautaires à la base.
- **La pérennisation des activités des relais communautaires.** Au fur et à mesure de la production des relais communautaires, leur nombre augmente, ce qui nécessite une masse de travail plus important des formateurs juniors pour leur recyclage. Pour contourner cette difficulté ils se sont organisés en association. En outre, avec le départ prévu des opérateurs, les relais sont en première ligne pour assurer la consolidation et le maintien des acquis, ce qui pose un certain nombre de défis.

Leçons capitalisées

- ✚ **Lorsque les modules de formation sont adaptés aux besoins des populations, les taux de participation aux sessions de formation sont très satisfaisants.** Malgré le poids des activités communautaires, le taux de présence enregistré a été de 90%. La formation sur la passation des marchés a été démultipliée même pendant les marchés hebdomadaires, donnant l'occasion à ceux qui en ont bénéficié, d'avoir un terrain d'application.

- ✚ **La stratégie de renforcement des capacités a accéléré le processus d'appropriation des micro projets et sous projets par les populations et les élus.** La maîtrise des processus de passation des marchés communautaires et de gestion financière a eu une influence positive sur l'environnement de la gouvernance locale

« Vous voyez cette infrastructure est comme l'âne de l'oncle, chacun l'utilise dans le village quand il en a besoin mais après utilisation personne ne s'en occupe. Mais notre case de santé ne sera pas comme l'âne de l'oncle. Son entretien sera l'affaire de chacun et de tous »

Témoignage d'un président de comité de santé de Kolda

Un maire témoigne « L'approche de l'AFDS doit faire école dans les collectivités locales et les communes, car j'ai le plaisir de vous informer qu'en rapport avec les OCB de quartiers toutes les infrastructures prévues dans mon Plan d'investissement Communal (PDI) sont financées et sont en cours de réalisation. Ce que je ne pouvais jamais imaginer avant le démarrage de ce projet. La rapidité de la réalisation des infrastructures s'explique par la responsabilisation des organisations communautaires de base dans les procédures de passation des marchés et le suivi des chantiers »

- ✦ **Les populations prennent conscience de la formation en tant qu'investissement au même titre que les infrastructures.** Un membre du CASF du village Yassy (Communauté rurale de Nguenth Pathé dans la région de Kaolack) confie : « L'importance de la formation est tellement bien perçue par notre communauté. C'est pour cette raison que nous avons pris l'engagement aussitôt après notre retour, de transformer une salle abandonnée en salle de formation pour y favoriser la formation des membres de notre communauté.

- ✦ **Les formations ont eu un effet d'entraînement réel au-delà des bénéficiaires directs du projet.**

Dans un village voisin où les communautés ont suivi l'expérience des autres villages avec l'AFDS les responsables du village après avoir longuement écouté l'entrepreneur qui est venu pour la construction de l'école demande à celui-ci si il le fait comme l'AFDS avec une implication et une responsabilisation effective des villageois. Sinon il n'est pas nécessaire de démarquer ces travaux dans le village. Fondamentalement devant l'insistance des communautés, l'entrepreneur a demandé qu'on lui laisse le temps d'aller s'informer. » L'entretien d'un relais communautaire.

- ✦ **La pérennisation de la stratégie de renforcement des capacités par le biais des relais constitue un défi majeur, face aux sollicitations fortes dont ils sont l'objet, de la part des acteurs présents sur le terrain.** Si cet intérêt constitue un indicateur de l'efficacité de cette approche, il n'en demeure pas moins que les pratiques d'indemnisation pratiquées par certains projets ou ONGs peuvent avoir un effet négatif sur l'objectif de maintien du relais dans son terroir. D'où la nécessité de réfléchir sur les voies et moyens de les « fidéliser » sans les « fonctionnariser ». A cet égard, la mise en réseau des relais autour d'activités qui les motivent constitue une voie intéressante à approfondir. L'association ARCADE de Kaolack créée à l'initiative des relais, illustre bien cette dynamique endogène qu'il convient d'accompagner.

3.4. Composante 4 : Suivi de la pauvreté

Rappel des objectifs de la Composante

La Composante 4 sur le « Suivi de la pauvreté », a pour objet d'améliorer la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté, aussi bien en référence au projet FDS que par rapport aux efforts d'allègement de la pauvreté en général. Elle est mise en œuvre par la Cellule de Suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté du MEF, la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnelle des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du MFDSN, la Direction de la Prévision et de la Statistique et l'AFDS.

3.4.1.

Sous-composante 4.2 : « Suivi et analyse des conditions de vie des ménages »

Cette sous composante vise plus spécifiquement: (i) la mise en place d'un système permanent de collecte et d'analyse de données sur la pauvreté et de suivi des performances dans la réduction de la pauvreté, (ii) la réalisation d'une 2ème Enquête nationale sur les ménages (ESAM 2) et de deux enquêtes légères qui fourniront les données de base et les indicateurs de mesure des conditions de vie ; iii) une cartographie de la pauvreté ainsi que des enquêtes qualitatives et des évaluations participatives de la pauvreté. Pour la réalisation de ces objectifs, trois conventions ont été signées entre l'AFDS d'une part, et les structures impliquées dans la mise en œuvre de la composante (CS-MEF, CS-MFDDSN, DPS) d'autre part.

Activités réalisées en 2004

Mise en place du Système d'information (SI) sur la pauvreté :

Pour rappel, les activités menées en 2003 ont permis de réaliser les préalables nécessaires à la mise en œuvre de cette activité notamment :

- le diagnostic des besoins et ressources informationnelles des quatre entités concernées par le système ;
- l'organisation des concertations entre les entités permettant de définir et catégoriser les ressources informationnelles disponibles, et de définir les prérogatives de chaque entité en vue de fournir les données nécessaires, de même que les formats dans lesquelles ces données seraient produites, leur périodicité, leur niveau de couverture (national, régional, départemental, etc.) ;
- la conception d'une grille ayant permis de décliner la ou les vues, à travers lesquelles chaque entité veut percevoir les données de la base dont elle a besoin ;
- la définition, suivant les types d'échanges et les flux informationnels identifiés, des orientations techniques quant à l'architecture du système.

Trois rapports ont été produits par le consultant et validés par le Groupe de Coordination du SI.

La réalisation du SI pauvreté s'est poursuivie en 2004 avec l'adoption de la plate-forme technique devant être respectée par tous les sous-systèmes pour assurer leur communicabilité immédiate et leur intégrabilité à terme et le lancement de la procédure de recrutement du consultant chargé de la mise en place du système.

Ainsi, l'appel d'offres international a été lancé le 08 septembre 2004, l'ouverture des plis effectuée en novembre 2004 (treize soumissions ont été enregistrées) et l'évaluation des propositions achevée. L'avis de non objection de l'IDA sera sollicité sur le choix du consultant avant le démarrage de la mission prévu dans le 1^{er} trimestre 2005.

Il faut noter que cette activité a connu des retards importants liés à sa complexité et au nombre élevé de parties prenantes étatiques impliqués dans sa mise en œuvre. Sa gestion devrait être accélérée en 2005 avec les accords obtenus entre ces parties.

Exécution des Conventions signées avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale (MFDDSN)

L'objectif d'amélioration de la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté présente quatre niveaux d'opérationnalisation: (i) l'AFDS; (ii) la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnelle des Projets et Programmes de lutte contre la Pauvreté du MFDDSN; (iii) la Cellule de Suivi stratégique du Programme de lutte contre la Pauvreté du MEF; et (iv) la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS).

Les activités suivantes ont été réalisées en 2004 :

↳ Convention AFDS/MEF (DPS) N° 01B/2001 pour la réalisation de l'ESAM II

Cette deuxième convention signée en décembre 2001, pour un montant de 1 320 552 428 FCFA, couvrant la période 2001-2004, a été mise en place pour couvrir la réalisation de la deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages – ESAMII, l'équipement de l'Observatoire des conditions de vie des populations, la mise en place d'une base de données (milieu urbain/rural) et d'un tableau de bord des indicateurs sociaux, la réalisation d'enquêtes de suivi, et l'élaboration d'une Matrice Comptabilité Sociale (MCS) et d'un Modèle d'équilibre général calculable (MEGC). Elle est exécutée par la Direction de la Prévision et de la Statistique.

Au 31 décembre 2004, 93% du montant global de la convention a été décaissé, essentiellement au profit des activités de l'ESAM II. Le détail des réalisations est présenté dans le rapport de la DPS.

↳ Convention AFDS/MEF N°03B/2002 pour l'appui à la Cellule de Suivi de la Stratégie de réduction de la Pauvreté du MEF

La Cellule de suivi du DSRP a bénéficié d'un important appui de 1 159 968 676 FCFA destiné à mettre en place le sous-système informatisé de suivi évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté, des outils d'aide à la décision en matière d'analyse de la pauvreté, le portail sur le développement du Sénégal, ainsi que la production de divers documents qui rendent compte des performances de la politique de réduction de la pauvreté du Sénégal.

Après une année de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et le premier Rapport publié en 2003, la Cellule de Suivi a poursuivi ses activités portant sur les 5 modules suivants : (i) suivi quantitatif, (ii) suivi qualitatif et participatif, (iii) suivi de l'articulation entre les politiques sectorielles et la SRP, (iv) suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources et (v) information et communication. Les détails sur les réalisations figurent dans le rapport de la Cellule.

Au 31 décembre 2004, 58% du montant global de la convention ont été décaissés dont 40% concernant l'année 2004. Le détail des réalisations est présenté dans le rapport de la CS/MEF.

Convention AFDS/MDS N° 04B/2002 pour l'appui à la Cellule de Suivi opérationnelle du MDSSN

L'objet de cette convention était d'appuyer la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnels du MDSSN dans: (i) la mise en place d'un système fonctionnel de coordination et de suivi des projets/programmes de lutte contre la pauvreté; (ii) l'harmonisation des stratégies d'intervention des projets/programmes à travers des rencontres de partage et cadres de partenariat; (iii) la supervision des activités des projets sur le terrain; (iv) la mise en œuvre d'une stratégie de communication entre les projets de lutte contre la pauvreté; (v) la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des agents impliqués dans le suivi des activités de lutte contre la pauvreté.

La Convention (N° 04B/2002) a été signée le 12 mai 2003 pour un montant de **218 000 012 FCFA** couvrant la période 2003-2004. Au 31 décembre 04, 51% du montant de la convention ont été décaissés. Le détail des réalisations est présenté dans le rapport de la cellule.

Exécution financière des Conventions

Le tableau récapitulatif suivant donne la situation de l'exécution financière des trois conventions au 31 décembre 2004. Pour permettre l'achèvement des activités prévues au titre de ces conventions, ces dernières ont été prorogées au 31 décembre 2005.

Tableau récapitulatif de l'exécution des conventions au 30 novembre 2004

Convention	Montant Initial (CFA)	Prévu 04 (POBA)	Réalisé 04	Cumul 2001 - 2004	%
DPS	1.320.552.428	971.338.719	25.335.436	1.226.284.166	93%
CS/MEF	1.159.968.676	804.418.910	476.320.990	678.434.609	58%
CS/MFDSSN	218.000.012	171.102.682	63.438.678	110.336.008	51%

3.4.2. Sous-composante 4.2 : Gestion du projet PFDS/ Revue des fonctions transversales de soutien aux opérations

Coordination/Gestion du projet

Gestion administrative et financière

a) Personnel

Au 31 octobre 2004, l'Agence emploie 28 cadres et 17 agents d'appui soit un effectif total de 45 agents avec la mise en place du personnel cadre au niveau de l'Antenne régionale de Ziguinchor. Compte tenu de 4 départs enregistrés au niveau du siège et des antennes régionales, l'AFDS a procédé à un recrutement pour pourvoir tous les postes vacants, au redéploiement de certains agents afin d'assurer la continuité des activités du programme et à la promotion interne d'agents dans un cadre de motivation du personnel.

Deux cadres : le Spécialiste Régional en Passation des Marchés de Louga et le personnel d'appui de la région de Ziguinchor sont en cours de recrutement.

Décaissements et gestion de la trésorerie (compte spécial)

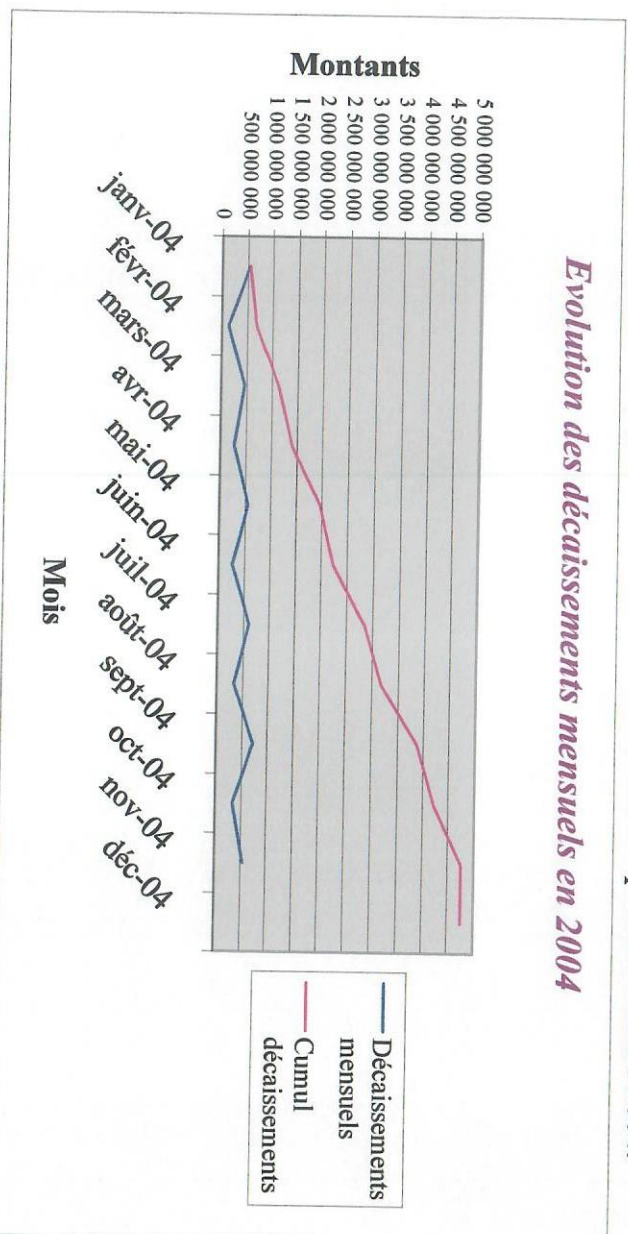
b) Décaissements

Les dépenses de l'année 2004 ont fait l'objet de treize (13) DRF d'un montant total de **5 616 840 623 FCFA au 31 décembre 2004.**

Le cumul des DRF présentées en remboursement à la Banque mondiale se chiffre au 31 décembre 2004 à **11 220 321 760 FCFA dont 67,2% décaissé durant l'exercice 2004.** Ce niveau de décaissement élevé traduit l'intensité des financements réalisés au profit des communautés de base au cours de cette année.

A la même date, le taux de décaissement global est chiffré à 57, 80%. Si l'on tient compte des décaissements et engagements au 31 décembre 2004, le taux d'exécution s'élève à **96,03% du crédit.**

La figure suivante montre l'évolution mensuelle des décaissements pendant l'année 2004.



c) Gestion de la trésorerie

Les fonds ont été gérés au niveau d'un compte spécial ouvert dans une banque commerciale de la place, conformément aux dispositions de l'accord de crédit. Le solde bancaire au 31 décembre s'élève à **903 186 FCFA.**

Compte tenu du rythme élevé des décaissements, tendance qui se maintiendra durant l'année à venir, il est nécessaire de revoir le rythme de traitement des DRF pour permettre à l'Agence, de faire face aux prévisions mensuelles indiquées dans le plan de décaissement.

Nous constatons par ailleurs un reliquat au niveau de la catégorie 7 (PPF) de même que des ressources non allouées au niveau de la catégorie 8 (Non alloué) qu'il convient d'affecter.

Exécution budgétaire

La situation de l'exécution budgétaire pour la période allant du 1er juillet 2001 au 31 décembre 2004 est présenté en annexe 2.

Situation des décaissements + engagements par composante au 31/12/2004

COMPOSANTES	MONTANTS ALLOUES (FCFA)	DECAISSEMENTS + ENGAGEMENTS		SOLDE PREVISIONNEL FIN D'EXECUTION
		MONTANTS (FCFA)	%	
1. AMEL ACCES INFRAST	7 789 769 296	8 707 858 461	111,79	-918 089 165
2. ACCES MICRO FINANCE	2 789 640 757	2 300 714 328	82,47	488 926 429
3. RENF CAPACITE GV & OCB	2 284 256 987	348 822 891	15,27	1 935 434 096
4. SUIVI ANALYSE CONDITION VIE	5 870 475 748	6 852 236 646	116,72	-981 760 898
5. PPF	679 453 212	434 075 366	63,89	245 377 846
TOTAL	19 413 596 000	18 643 707 692	96,03	769 888 308

Mobilisation de la contrepartie de l'Etat

Le second bailleur du projet est l'Etat du Sénégal qui, dans le cadre des accords conclus avec l'IDA doit allouer des ressources au projet au titre de la contrepartie, pour des catégories de dépenses supportées par l'IDA à hauteur de 85%. Le tableau ci dessous présente les montants alloués, par l'Etat.

Exercice	Montant (CFA)	Observations
2001	100.000.000	Versée à bonne date
2002	350.000.000	Versée en deux tranches, à bonne date
2003	348.000.000	Versée avec un léger retard
2004	300.000.000	Versée en une tranche, à bonne date
	1.098.000.000	Montant cumulé

Audit des comptes

Le rapport d'audit des comptes du Fonds de Développement Social, pour l'exercice 2003 a été remis déposé à bonne date et adressé à la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI), au ministère de tutelle et à l'IDA. Le rapport établit la fiabilité et la régularité des opérations de l'Agence.

Situation des immobilisations

Le cumul des immobilisations au 31 décembre 2004 se chiffre à 1 041 144 831 FCFA dont 164 535 338 FCFA acquis durant l'exercice. Cette situation prend en compte les acquisitions faites pour le compte de la DPS et des deux cellules dans le cadre de la composante 4.

Contrôle interne

Les principales réalisations en matière de contrôle interne peuvent être résumées comme suit :

- ✦ Révision des différents modules du Manuel de procédures. Ces révisions ont intégré des améliorations convenues lors des missions de revue de la Banque Mondiale et adoptées par les AG. Les modules révisés sont disponibles, ainsi qu'un document faisant le point sur les principales évolutions.

- ✦ Conception d'un guide sur les procédures dans le cadre de la préparation du protocole de collaboration avec le projet GIRMAC pour l'exécution de la sous composante « Fonds pour l'aménagement des pêcheries ». Ce document était un préalable à la négociation du GIRMAC entre le gouvernement et la Banque mondiale. Il s'inspire fortement des procédures de l'Agence.

- ✦ Mise en place d'un programme de contrôle spécifique pour chaque composante du projet en vue du traitement des demandes de paiement des tranches des micro-projets et sous-projets. Outre la cohérence entre l'accord de financement des DMP et le procès verbal du comité d'approbation de l'AFDS, ce document doit être renseigné sur l'utilisation des tranches précédentes, les formations effectuées, le niveau d'avancement et de traitement par les communautés des journaux comptables. Il est utilisé par les assistants comptables régionaux qui constituent le premier niveau de la chaîne de contrôle.

- ✦ La procédure d'évaluation des micro-projets et sous-projets par le CTE a fait l'objet d'une revue satisfaisante. Au niveau du comité d'approbation des projets, les grilles d'évaluation ont été passées en revue pour s'assurer que l'ensemble des points de contrôle indiqués dans le manuel a été pris en compte. Par ailleurs, un contrôle systématique de la saisie des procès verbaux du comité d'approbation des projets a été effectué pour s'assurer que l'information financière enregistrée en comptabilité est correcte.

- ✦ Des missions de contrôle interne ont été organisées sur le terrain (Antennes régionales, OCBs/SFD bénéficiaires et auprès des structures (cellules) participant au projet. Elles ont permis de contrôler régulièrement l'état de mise en œuvre des projets financés, de vérifier le respect des termes contractuels et des procédures.

Développement de partenariats

La dynamique de partenariat se concrétise par le suivi des partenariats noués en 2003 avec les réseaux des ONG et des Parlementaires qui continuent d'être impliqués dans les activités de l'AFDS aux niveaux national et régional.

En 2004, l'AFDS a signé :

- un protocole de collaboration de collaboration avec le Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières (GIRMAC) piloté conjointement par le Ministère de l'Environnement et de celui de l'Economie Maritime pour la mise en œuvre du programme de reconversion des pêcheurs. Dans le même esprit, une collaboration similaire est en préparation avec la FAO dans le cadre du volet Reconversion des pêcheurs du Projet Plan de Redressement Secteur Pêche et Aquaculture PRSPA).
 - un protocole de collaboration avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural dans le cadre de l'appui des deux agences aux communautés de base.
- D'autres partenariats sont noués au niveau international avec les structures suivantes:
- Le Programme National de Développement Conduit par les Communautés (PNDDC) du Bénin pour la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des collectivités locales et communautés de base ;

- Le Programme national SIDA de la Mauritanie pour la Formation en Passation des marchés communautaires du personnel;
- Le World Bank Institute pour la capitalisation des expériences acquises en matière de passation de marchés communautaires et développement inclusif pour les personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, l'AFDS a co-organisé avec cette institution de la Banque mondiale un atelier sous-régional sur le Community Driven Development (CDD) avec neuf (09) pays de la sous région.
- Des perspectives de collaboration sont en vue avec l'ITA, l'ASER, des institutions de recherche telles que le CREA de l'Université Cheich Anta Diop.

□ **Revue des fonctions transversales de soutien aux opérations**

Communication

Rappel des Objectifs

Les objectifs de communication accompagnent la dynamique d'atteinte des résultats des missions assignées à l'AFDS dans la mise en œuvre du projet. Deux objectifs techniques de communication ont été poursuivis : l'Information/communication et la Participation des acteurs (particulièrement des communautés à la base). En adéquation avec ces derniers, quatre axes de communication ont été ciblés :

1. Faire connaître les missions, attributions et stratégies de l'AFDS auprès de ses partenaires en intégrant la catégorisation des acteurs par des produits d'information de qualité ;
2. Valoriser et capitaliser les acquis et expériences des Communautés de Base en matière de conception et mise en œuvre des Micro et Sous projets ;
3. Renforcer les capacités des acteurs de l'AFDS ;
4. Appuyer et faciliter la mobilisation de ressources additionnelles par le développement du partenariat et la recherche de synergie.

Résultats acquis en 2004

Les résultats sont définis en termes qualitatif et quantitatif en adéquation avec les objectifs prioritaires de communication de l'AFDS. On peut relever :

- La production et la diffusion en partenariat avec la RTS de cinq (5) documentaires dont deux de capitalisation de 15 - 30 mn et trois thématiques. Les produits d'information valorisent les expériences des acteurs et principalement des communautés de base en intégrant une prise en charge spécifique des groupes vulnérables.
- La mobilisation sociale accrue des bénéficiaires et acteurs de l'AFDS autour de ses objectifs et approches, pour favoriser leur appropriation à la base.
- Le positionnement stratégique de l'AFDS et sa visibilité dans l'environnement de la lutte contre la pauvreté et du développement à travers sa cooptation dans le comité de suivi des OMD et dans plusieurs cadres d'élaboration des politiques et stratégies nationales. ; seul programme de lutte contre la pauvreté référencé dans le documentaire de capitalisation des activités socio économique commandée par la Présidence de la République (mars – avril 2004);

- L'opérationnalité du réseau de Communication inter communautaire. Au total, 406 Comités d'animation, de sensibilisation et de formation (CASF) sont mis en place et sont opérationnels.
- Le Partenariat avec les médias et le réseau de communicateurs traditionnels au niveau national et régional. Des conventions de partenariat ont aussi signées avec les média ciblés en fonction de leur audience et leur mise en œuvre est permanente.
- La mise en ligne du site internet. D'autres produits d'information sont planifiés à partir du site, notamment le bulletin online.
- La production de supports de communication audio et de masse à travers des émissions réalisées avec les radios régionales et radios communautaires notamment dans la région de Louga, en collaboration avec l'opérateur CECI et dans la région de Fatick avec l'opérateur PASTEEF. (Exemple : Convention entre la radio SUD FM Diourbel et l'opérateur PASTEEF).

Leçons capitalisées

Les leçons tirées de la stratégie de communication sont ainsi résumées :

- La capacité des populations à s'approprier des outils et supports développés et à les démultiplier est avérée ;
- L'appropriation des acteurs de l'AFDS, et principalement des communautés de Base et des élus locaux aux principes de l'AFDS est un acquis qui mérite d'être démultiplié, notamment les principes de transparence, de moindre coût au niveau surtout de la passation des marchés.
- L'adhésion des acteurs à la stratégie d'inclusion des groupes vulnérables.

Extrait des résultats de l'Enquête auprès des bénéficiaires du PFDS :

« Au niveau de l'implication des populations bénéficiaires de projet, les informations recueillies révèlent que toutes les couches sociales et catégories socio professionnelles sont impliquées sans discrimination. C'est la raison pour laquelle, expliquent beaucoup d'enquêtés, les villageois manifestent chaque jour leur engagement, leur adhésion et leur appropriation des projets ».

- L'efficacité de la communication directe et de l'utilisation des canaux de communication traditionnels : les campagnes de communication et de mobilisation sociale de proximité au niveau des communautés rurales ont facilité la participation et l'implication effective de toutes les catégories sociales dans la vie du projet. Elles demeurent la première référence des populations en matière d'accès à l'information sur l'AFDS.

- L'efficacité des CASF et des relais communautaires dans la circulation des informations au niveau de la base¹

Selon l'enquête auprès des bénéficiaires du PFDS « Au niveau de la circulation des informations, les populations rencontrées reconnaissent une bonne accessibilité des informations au niveau des différents bénéficiaires. Les enquêtes déclarent que les comités existants, surtout les CASF qui se chargent de la diffusion, veillent à ce que toute la population ait le même niveau d'information. Les CASF sont appuyées dans cette mission par les relais dont le travail est salué. Les informations sont, selon les populations accessibles, et celui qui le souhaite peut s'approcher des comités mis sur pied dans le cadre du Projet »

- Impact et retombée de la Communication sur le renforcement de la solidarité et de la démocratie locale² ;

L'enquête auprès des bénéficiaires du PFDS souligne que cette solidarité se traduit par le raffermissement de l'entraide entre les villageois grâce aux réunions permanentes d'échanges d'information et de concertation et à l'approche participative. A propos de la démocratie locale, les populations déclarent qu'avec la démarche du Projet et ses principes de transparence, il n'est plus question de distribuer les postes sur la base d'une quelconque appartenance sociale mais sur la base de compétence ; les projets ont permis de développer le culte de la « méritologie », ce qui n'était pas le cas ».

- Impact et retombée de la communication et des messages clés sur la transparence et l'intégrité³.

Les populations des villages enquêtés ont unanimement reconnu qu'il y a la transparence et l'intégrité dans le processus de l'AFDS. Les choix des micro projets d'infrastructures de base, disent ils sont faits dans la transparence de même que la sélection des membres des comités CASF et relais communautaires ainsi que dans la mise en place des procédures d'acquisition des biens et des services. Les populations rappellent que la transparence a débuté depuis les phases préparatoires des Evaluations Participatives sur la Pauvreté mais ce qu'elles retiennent le plus et qui semble le plus important, c'est que l'AFDS n'a jamais changé de discours et sa démarche a été constante

- L a satisfaction des communautés de base sur le déroulement du projet.

« Les motifs de satisfaction se trouvent au niveau de l'implication de toutes les communautés sans aucune discrimination ; toutes les catégories (jeunes, femmes, adultes, handicapés...) qui ont eu la possibilité d'exprimer librement leur avis durant tout le processus, ce qui explique que la mobilisation autour des projets ne pose aucun problème.

¹ Rapport de l'Enquête de Perception et de satisfaction auprès des bénéficiaires du PFDS, Juin 2004 ; p 11

² Rapport de l'Enquête de Perception et de satisfaction auprès des bénéficiaires du PFDS, Juin 2004 ; p 13 et 14

³ Rapport de l'Enquête de Perception et de satisfaction auprès des bénéficiaires du PFDS, Juin 2004 ; p 11

- L'efficacité de la production audiovisuelle dans le cadre de la capitalisation des expériences, sur les acteurs institutionnels et les bénéficiaires. La production constitue une opportunité de sensibilisation, d'information et de valorisation des expériences des populations.

Passation des marchés

La passation de marchés est l'une des activités transversales de soutien aux activités de l'Agence et des communautés dans le cadre du projet. Les principes majeurs visés par la passation des marchés sont l'économie, la compétitivité, l'équité dans la rigueur, la simplicité et la transparence.

L'objectif visé est d'assurer de façon efficace et efficiente la planification et l'acquisition de biens et services, aussi bien dans la passation de marchés de biens et services pour le compte de l'Agence, que dans le cadre des micro-projets et sous-projets communautaires ainsi que leur suivi / évaluation. Cet objectif est réalisé dans les meilleures conditions de qualité, de prix, de délai et de services, en conformité avec le manuel de procédures et les directives de l'IDA en la matière, y compris les directives simplifiées pour les passations de marchés communautés.

Pour rappel, la passation des marchés de l'Agence se situe à deux niveaux :

Au niveau du Siège, l'Agence est responsable pour toutes les dépenses relatives à l'Assistance Technique à travers des missions d'appui des Opérateurs au développement communautaire (OADC), les Opérateurs d'Appui à la Micro finance (OAMF), les Systèmes Financiers Décentralisés, les consultants individuels, les fournisseurs de biens et services et les autres prestataires de services.

Les activités de passation de marchés ont concerné : le recrutement de la deuxième vague des OADC, le recrutement de la deuxième vague des OAMF individuels, le recrutement des premiers Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), le recrutement de consultants individuels en appui au Projet (formateurs en FGB, et divers experts), la mise en œuvre des différentes conventions signées entre l'AFDS et la Cellule de suivi du Ministère de l'Economie et des Finances, et la Cellule du Ministère du Développement Social par l'acquisition de biens et services (acquisition de véhicules, de mobilier et matériel bureau, de matériel informatique), la mise en œuvre des micros et sous projets au niveau communautaire avec le recrutement des entrepreneurs, des tacheurs, des fournisseurs, des maîtres d'œuvre et autres prestataires.

En 2004, la gestion des passations de marchés de l'Agence a continué d'être satisfaisante comme indiqué dans les Aides mémoire des missions de supervision de l'IDA. Grâce à ces résultats, l'Agence a obtenu en 2004 la révision du seuil de passation des marchés qui a permis de relever le seuil de revue préalable des marchés de 100 000 à 200 000 dollars pour les contrats de firme de consultants, et de 30 000 à 100 000 dollars pour les consultants individuels. En outre :

- Aucune réclamation de soumissionnaires n'a été enregistrée par le Projet.
- Aucun appel d'offres à la concurrence n'a été déclaré infructueux
- Tous les appels à la concurrence ont été attribués à des entreprises et firmes nationales à l'exception de l'Enquête de satisfaction des Bénéficiaires du Projet réalisée par une firme internationale.

Le tableau ci-après donne quelques indicateurs significatifs sur les délais relatifs aux procédures de passation des marchés :

Tableau de présentation des résultats en passation de marchés de l'Agence en 2 004

Numéro	Mode de passation	Nbre de marchés par type	Durée moyenne du processus	Durée moyenne des demandes de non objection
1	AON marchés de biens	06	60 jours	Sans objet
2	AON travaux	Néant		Sans objet
3	Sélection Consultants firmes	10	75 jours	Sans objet
4	Sélection Consultants Individuels	35	15 jours	Sans objet
5	Consultation restreinte (cotations)	08	15 Jours	Sans objet

AON : Appel d'Offres National

DDP : Demande de propositions pour la Sélection de Consultants

COT : Dossier de cotation

Résultats acquis

Les résultants ont été globalement positifs au regard de l'appréciation des communautés de base et des missions de supervision effectués par le Siège et les partenaires financiers. L'Agence a pu capitaliser en plus des plans et schémas standard des infrastructures et équipements existants, d'autres résultats grâce aux séminaires de renforcement de capacités en passation de marchés communautaires que les OCB porteuses de Micro ou sous projets ont suivi. Le tableau ci-dessus donne quelques indicateurs significatifs sur les principaux résultats obtenus :

- Une bonne maîtrise des délais du processus de passation des marchés avec des durées raisonnables allant du recrutement du Maître d'œuvre jusqu'à la signature du contrat de l'entreprise chargé de l'exécution des travaux : (i) recrutement du Maître d'œuvre par consultation restreinte (10 jours en moyenne), (ii) recrutement par Appels d'offres de l'entreprise chargé des travaux (21 jours en moyenne), recrutement des fournisseurs par consultation restreinte pour les marchés d'équipement (15 jours en moyenne.) ;
- Une rapidité dans l'exécution des marchés d'infrastructures par les entrepreneurs (en général 3 mois, contre un délai prévisionnel de 4 mois) Une rapidité dans le paiement des entrepreneurs et autres prestataires : le délai de paiement n'excède pas en général trois jours entre la certification du décompte de l'entrepreneur par le maître d'œuvre et le paiement par le CGMP ;
- Une réduction des coûts des infrastructures par rapport aux autres projets existants : une étude réalisée par la Banque a montré d'une manière générale que le coût des infrastructures de case de santé réalisé par l'AFDS était de 20% moins chers que ceux réalisés par des projets et programmes similaires.
- Création d'une base de données des entrepreneurs, tacherons, fournisseurs et consultants au niveau de chaque région ;
- Le passage d'un mode de contrôle à priori à un mode de contrôle à posteriori après le satisfecit délivré par la Banque Mondiale sur les capacités de l'Agence en passation des marchés. Sur ce point les montants plafonds pour la sélection de consultants ont été revues à la hausse suite à l'amendement à l'accord de crédit en date du 30 Mars 2 004.

Au niveau communautaire

Le principe directeur est la responsabilisation des acteurs et bénéficiaires dans le cadre dans leurs activités de passation des marchés : les organisations communautaires de base (groupements de femmes et de jeunes, groupements inter villageois, etc.), les collectivités de base (villages, quartiers), les structures financières décentralisées.

Grâce à la stratégie novatrice de renforcement des capacités doublée d'une assistance par des spécialistes en passation de marchés, les processus et procédures de passation de marchés simplifiés ont été internalisés par des acteurs ayant un faible niveau de pré requis.

En terme de résultats, 617 (six cents dix sept) marchés ont été lancés et attribués par les Organisations communautaires de base au niveau dans les quatre régions d'intervention de Kaolack, Fatick, Kolda et Louga. A ce jour, aucune réclamation de soumissionnaires n'a été enregistrée par le Projet.

Plus de 80% des marchés ont été attribués à des entreprises et autres prestataires locaux issus des régions d'intervention du Projet, ce qui représente une contribution notable au développement de l'économie locale et la création d'emplois.

Planification / Suivi – évaluation du projet

La planification et le suivi /évaluation constituent des maillons importants dans la gestion du projet, car permettent de garantir un suivi régulier des activités, de déterminer régulièrement les tendances, et de mesurer le niveau de réalisation par rapport aux indicateurs de performances du projet.

Le processus de planification et de suivi /évaluation part du Plan d'Opérations et Budgets annuels (POBA) approuvé par la Revue annuelle conjointe et l'Assemblée Générale respectivement en novembre 2003 et en mars 2004.

Pour ce qui concerne le suivi-évaluation, en plus des activités menées par les différents responsables de l'AFDS au niveau central et des antennes régionales, les résultats suivants ont été obtenus :

Tenue de la cinquième session de l'Assemblée Générale de l'AFDS

La cinquième session de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association du Fonds de Développement Social a eu lieu le mardi 23 mars 2004, sous la présidence de Monsieur Boubacar Traoré, représentant Madame Awa Gueye Kébé, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale (MFDSSN), Présidente de l'Association.

Cette session a été l'occasion de partager et d'approuver le bilan des activités de l'année 2003 et le programme d'opérations pour 2004, et d'échanger sur un certain nombre de questions soulevées lors de la Revue à mi-parcours du projet intervenue en juin 2003.

Le procès verbal de ladite session est soumis à l'adoption de l'AG.

Organisation de deux missions de Supervision par la Banque Mondiale

Ces missions de supervision conjointes Gouvernement/IDA ont eu lieu respectivement du 26 mai au 05 juin 2000, et du 29 novembre au 10 décembre 2004.

Les questions abordées ont concerné notamment : (i) l'état de mise en œuvre du plan d'action 2004 de l'AFDS ; (ii) la préparation et la mise en œuvre du programme d'intervention en Casamance ; (iii) l'avancement dans la préparation et la mise en œuvre de la deuxième vague de micro-projets et sous-projets ; iv) les perspectives du projet PFDS pour d'une part, passer à l'échelle nationale et, d'autre part, une mise en cohérence avec les autres appuis de la banque aux collectivités locales et aux communautés de base.

Les résultats du projet ont été jugés **satisfaisants**. Les conclusions contenues dans les aides mémoires adressés au Gouvernement soulignent parmi les points positifs : (i) les progrès satisfaisants vis-à-vis des objectifs de développement du projet compte tenu du niveau de réalisation des composantes ; (ii) la bonne qualité des micro-projets de services sociaux de base, dont une analyse comparative avec des financements par d'autres programmes de lutte contre la pauvreté, montre une qualité et une efficacité très élevées des projets réalisés par les communautés sur fonds AFDS ; (iii) une bonne exécution de la composante « Amélioration de l'accès aux services de micro-finance », et (iv) l'exécution normale des conventions AFDS – MEF et AFDS – MFSSN.

Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires

L'AFDS a commandité en 2004, une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires. La réalisation en a été confiée au Groupement Agriconsulting Europe/Agriconsulting Maroc sélectionné à l'issue d'une consultation internationale et qui a choisi le cabinet APAPS comme partenaire national.

Cette enquête a permis de recueillir l'opinion des bénéficiaires sur le projet, d'identifier les améliorations à apporter en priorité et de les hiérarchiser pour pouvoir agir efficacement sur les sources d'insatisfaction. Pour atteindre cet objectif, la méthodologie adoptée a consisté en une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives. Cette démarche a permis de dépasser la simple description du phénomène étudié, à savoir la satisfaction des bénéficiaires, pour s'inscrire dans une perspective explicative en vue de dégager des orientations stratégiques pour l'action.

Les résultats de l'enquête sont contenus dans 5 rapports thématiques et un rapport de synthèse. Ils établissent de façon générale la SATISFACTION des bénéficiaires sur les atroches, principes et premières réalisations de l'Agence. La satisfaction est mesurée à partir de divers critères dont certains sont résumés ci dessous :

■ Notoriété de l'AFDS et des autres acteurs

Selon le rapport de l'enquête, la connaissance de l'AFDS a été reconnue par la majorité des chefs de ménage enquêtés (74,9%) et a confirmé la pertinence de la stratégie d'information mise en place par l'AFDS. Par ailleurs, les Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP) et les Evaluations Participatives des Besoins, que les populations connaissent bien, pour y avoir participé, ont permis de renforcer le niveau de connaissance des missions et de l'approche de l'AFDS. Les enquêtés ont bien compris les objectifs des EPP et des EPB. Ils ont bien apprécié l'approche utilisée qui met les populations au centre des interventions.

Par ailleurs, les bénéficiaires du FDS ont estimé que la crédibilité de l'AFDS est très élevée, car dès le départ, elle clarifié ses principes, son approche, son volume de financement, toutes les informations concernant le projet sont partagées avec l'ensemble des villageois ou des habitants des quartiers concernés, qui prennent en toute connaissance de cause, les décisions relatives à leur MP ou leur SP.

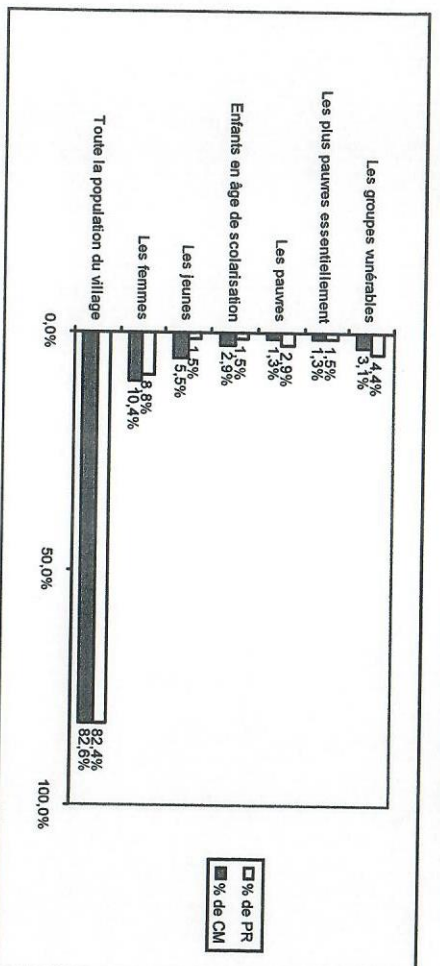
D'après les enquêtes, l'approche participative, annoncée par l'AFDS lors de la journée de mobilisation, a été appliquée tout au long de l'intervention, depuis les EPP jusqu'à la pérennisation. Il s'y ajoute, qu'à chaque étape, les décisions prises ont été respectées et appliquées. Les opérateurs qui appuient les bénéficiaires, s'y conforment ou risquent d'être récusés par les ARFS qui assurent leur supervision. Du point de vue des bénéficiaires, l'AFDS a tenu ses engagements vis à vis d'eux et pour cela sa crédibilité est incontestable.

Rapport de l'Enquête

■ Perception du ciblage des bénéficiaires des MP et SP

Le ciblage des localités a été approuvé par la majorité des enquêtés qui ont estimé que leurs villages ou leurs quartiers sont effectivement pauvres, et devaient être ciblés par l'AFDS. Les critères d'identification de la pauvreté retenus par l'AFDS, leur ont semblé pertinents : 91,1 % des personnes ressources enquêtées affirment que les groupes ciblés par l'AFDS sont conformes à ceux identifiés lors de l'évaluation participative des besoins. 82,6 % des chefs de ménages enquêtés et 82,4% des personnes ressources ont considéré que les projets de leurs villages/quartiers respectifs concernent la population de la localité dans son ensemble.

Le tableau suivant donne la proportion de chefs de ménages et personnes ressources considérant une catégorie d'acteurs donnée comme cible du projet de leur localité



■ Satisfaction sur le déroulement des étapes du processus

D'une manière générale, les enquêtés, toutes catégories confondues (chefs de ménage, femmes, jeunes...), ont estimé qu'ils étaient satisfaits du déroulement des différentes étapes d'identification, d'approbation, d'exécution et de suivi des projets.

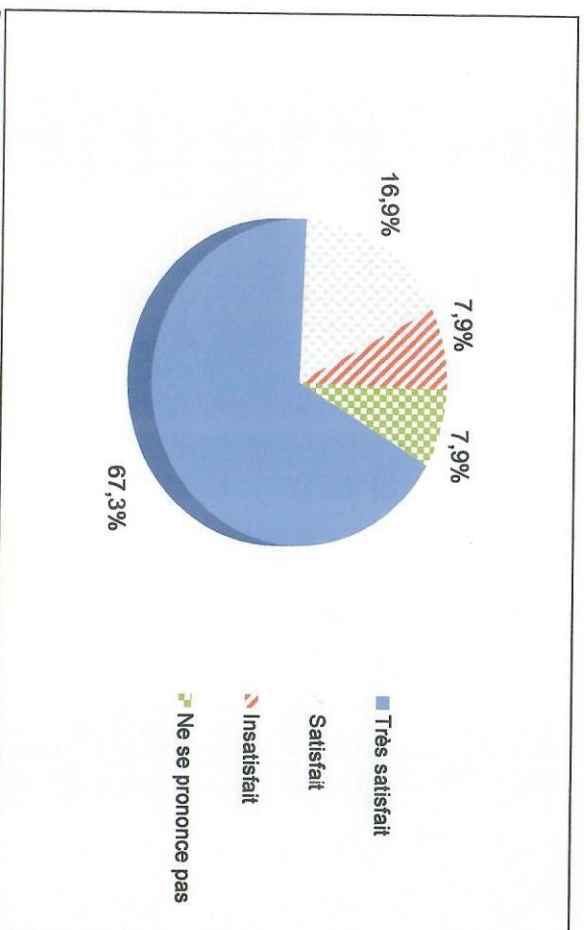
A chaque étape, les informations concernant l'intervention du projet ont été diffusées sur la place du village ou dans le quartier. Les CASF ont introduit de nouvelles formes de communication impliquant toutes les catégories sociales.

Des participantes aux focus groups ont affirmé que la pratique consistant à donner la parole à chaque membre commence à s'imposer même dans les décisions familiales ou communautaires.

Rapport de l'Enquête

L'opinion des chefs de ménage enquêtés sur le déroulement général du projet est illustrée dans le graphique suivant.

Proportion de CM selon leur opinion sur le déroulement du projet

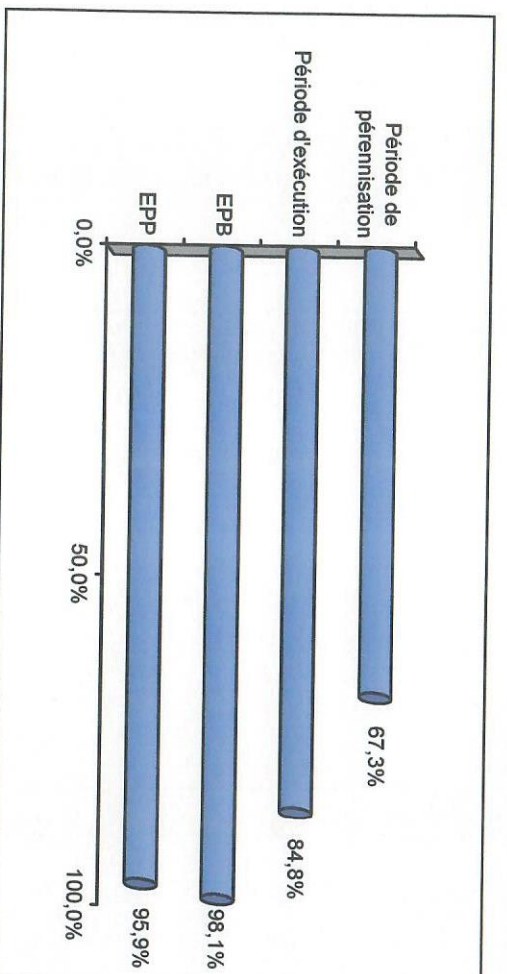


Source : Rapport de synthèse de l'enquête

■ Implication et engagement des bénéficiaires

Les enquêtés ont été quasi-unanimes pour confirmer leur implication dans le processus de conception et de mise en œuvre du MP/SP de leur localité. Le premier motif de l'implication des populations a été la volonté de combattre leur pauvreté. C'est un acquis considérable pour l'AFDS dans la mesure où l'implication des populations dans les projets constitue le principe nodal de sa stratégie. Le graphique suivant montre le niveau d'implication des cibles enquêtées dans les différentes étapes du processus.

Proportion de CM impliqués dans les différentes étapes du processus du projet



Source : Rapport de synthèse de l'enquête

■ Transparence des procédures et intégrité des acteurs

Dans les différentes localités, l'enquête a montré que le déroulement des étapes s'est fait de manière **transparente**. La transparence a été de mise dans le choix des projets à financer en priorité, dans la sélection des membres des comités et des relais, dans la circulation des informations et dans la mise en œuvre des procédures d'acquisition des biens et services.

Selon les enquêtés, divers moyens ont été utilisés pour que l'information parvienne à toutes les catégories de la population (affiches, porte à porte, haut parleur des mosquées, portes voix, annonces lors des cérémonies familiales). Les appels d'offre ont été diffusés à la radio locale, publiés par l'AFDS et affichés au siège des communautés rurales et des villages.

La règle de la prise de décision par consensus et la participation de toutes les catégories sociales, notamment les plus pauvres et les groupes vulnérables a permis un élargissement de l'espace d'expression de ces derniers. Par ailleurs, selon la grande majorité des enquêtés, les décisions concernant leur projet ont été prises au niveau de leurs villages ou quartiers sans aucune influence extérieure sinon à leur demande. Le tableau suivant informe sur les d'appréciation du niveau de transparence et d'intégrité des acteurs.

Proportion de chefs de ménage (CM) et de personnes ressources (PR) ayant répondu « Oui » aux questions suivantes :

Questions	CM	PR
1 – Avez-vous été informé des procédures de mise en place du projet ?	81,5	95,3
2 – Avez-vous été informé des critères de choix des OCB ?	76,0	90,5
3 – Avez-vous été informé de la priorisation des projets ?	75,8	95,2
4 – Avez-vous été informé de la sélection des relais ?	63,7	80,3
5 – Avez-vous été informé des procédures de sélection de maîtres d'œuvre ?	---	80,4
6 – Avez-vous été informé des procédures de sélection des entrepreneurs ?	52,4	90,4
7 – Avez-vous été informé des procédures de sélection des fournisseurs ?	53,2	76,0
8 – Avez-vous été informé des critères de sélection des membres des 3 comités ?	33,0	87,7
9 – Avez-vous été informé de la façon dont les appels d'offres se font ?	57,1	90,2
10 – Les appels d'offres ont-ils été diffusés ou/et publiés ?	51,5	83,0
11 – Connaissez-vous quelqu'un qui a assisté à la séance d'ouverture des plis ?	52,6	76,6
12 – Connaissez-vous quelqu'un qui a assisté à la signature du contrat ?	48,7	75,0
13 – Connaissez-vous quelqu'un qui a assisté à la réception des travaux ?	43,7	69,4
14 – Y a-t-il eu favoritisme dans l'octroi des marchés ?	9,1	19,1
15 – Trouvez-vous la passation des marchés transparente ?	52,2	69,1*
16 – Etes-vous satisfaits de la sélection des relais ?	60,5	86,0
17 – Les animateurs ont-ils respecté les procédures dans leurs interventions ?	77,9	85,2
18 – Y a-t-il un intervenant externe au village dans la prise de décision ?	11,9	11,3

Source : - Enquêtes auprès des personnes ressources
- Enquête auprès des ménages (Tableaux Série G)

■ Impact et les retombées des projets (MP et SP).

Au delà des avantages tirés des MP et des SP en termes de plus grande accessibilité des services sociaux de base et d'amélioration des revenus, les bénéficiaires ont souligné les bénéfices engrangés grâce à l'intervention de l'AFDS. Ainsi, leurs capacités d'auto prise en charge se sont renforcées. Même si les projets, pour la plupart n'étaient pas encore achevés, les enquêtés ont estimé qu'ils seront bénéfiques à l'ensemble de leur communauté et auront un effet positif à la fois sur leur manière de s'organiser et de se concerter, sur leurs liens de solidarité, sur la circulation de l'information et sur leur capacité de s'ouvrir aux partenaires extérieurs.

Selon les bénéficiaires, l'intervention de l'AFDS a été bénéfique dès l'EPF et l'EPB. En effet, celles-ci ont permis à leur localité de procéder à un diagnostic collectif de leur propre pauvreté et d'effectuer un classement de leurs priorités. Ils ont considéré que c'était déjà un acquis important, car il pourra servir pour toute intervention visant à lutter contre la pauvreté dans leur village.

Rapport de l'Enquête auprès des bénéficiaires

L'initiation aux techniques de participation a apporté des changements notables dans les comportements des populations. Grâce à la formation, à la dynamique organisationnelle les différentes catégories de la population ont pu s'exprimer et défendre leurs opinions. Les enquêtés ont noté une plus grande tolérance pour la diversité des point de vue lors des discussions. Les compétences acquises ont rassuré beaucoup de bénéficiaires sur leurs capacités à garantir la pérennisation de leur projet et même d'en assurer le développement ou d'élaborer des requêtes et de gérer d'autres projets par eux-mêmes. Une expertise locale s'est créée en matière de gestion de projet, de suivi des chantiers, de maîtrise des normes techniques en vigueur.

Par ailleurs, selon les participants aux focus groups, l'intervention de l'AFDS les a conduit à accorder une attention plus soutenue à la condition des groupes vulnérables au sein de la communauté. Il en est résulté une plus grande solidarité entre villageois.

La bonne conduite de la gestion et des réalisations, grâce à un suivi participatif et un contrôle citoyen efficace, a eu un impact, selon les enquêtés, sur la bonne qualité des réalisations. En conséquence, les villages bénéficiaires se sont montrés décidés à mettre à contribution cette expertise pour la conduite des projets qui leur seraient destinés dans l'avenir.

Un manuel de suivi-évaluation élaboré et partagé avec l'équipe du siège et des antennes

Le manuel de suivi/élaboré élaboré en 2003 a été actualisé et partagé avec l'appui d'un consultant. Ce manuel qui propose la base conceptuelle et les outils nécessaires à la mise en oeuvre du système de suivi-évaluation proposé a été validé avec l'équipe du projet lors d'un atelier organisé du 08 au 09 novembre 2004.

Une base de données sur les MP et SP constituée

La base de données a pour objet de centraliser et faciliter le traitement de la masse importante des données relatives aux micro et sous projets générés par le projet, afin de les rendre disponible et exploitables au niveau des entités du projet.

A cet effet, l'Unité Information Suivi Evaluation dans ce travail a bénéficié de l'appui de 05 stagiaires, ce qui a permis de : (i) collecter toutes les données identifiées dans des fiches de collecte à travers les dossiers de micro-projets et de sous-projets, les informations transmises par les antennes régionales au siège, et toute documentation susceptible de contenir ces informations, (ii) enregistrer ces données dans les fiches, et (iii) procéder à la saisie des informations.

Par ailleurs, en attendant la finalisation du processus de mise en place du système d'information de l'AFDS, une application en intranet comprenant plusieurs modules dont celui du suivi des MP et SP, a été développée pour recueillir les données collectées.

Suivi/évaluation participatif par les communautés

La formation des communautés en suivi-évaluation participatif s'inscrit dans la dynamique de pérennisation des micro-projets et sous-projets financés par l'AFDS. Elle cherche à leur permettre de façon simplifiée, de : (i) construire les indicateurs clés liés à la réalisation de leurs MP et SP, (ii) définir un système de collecte adapté à l'organisation communautaire (élaboration de tableaux de collecte et de tableaux de suivi, et iii) et re planifier la mise en œuvre par rapport aux résultats du suivi/évaluation.

Au total **180** personnes ont été formées sur le module de suivi/évaluation participatif.

A terme, les résultats du suivi-évaluation des indicateurs effectué par les communautés devraient intégrer le système de suivi évaluation du projet, permettant ainsi d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs identifiés par les communautés, selon leur propre point de vue.

Suite à cette formation, nous allons apporter le bon message aux communautés en leur présentant « l'œil », symbole du Suivi-Evaluation Participatif et en les informant que nous n'attendons plus une personne étrangère pour nous dire si ce que nous avons fait est bon ou non. Avec les outils très simplifiés dont nous disposons, nous saurons désormais si les tâches, les rôles et les responsabilités sont bien remplis, et si notre projet communautaire évolue dans le bon sens

Un guide d'auto-évaluation participative des MP par les communautés élaboré et diffusé

En vue de l'auto-évaluation des micro-projets achevés, par les communautés bénéficiaires, un guide l'auto-évaluation a été élaboré partagé et mis à la disposition des OADC. Auparavant, ce guide a été testé dans trois villages de la région de Kolda (Kandio Kamako, Saré Bilali, et Boguel), par le Responsable de l'Unité Information Suivi-Evaluation, en rapport avec l'Antenne Régionale de Kolda et l'équipe de l'OADC – FRAO, permettant ainsi de disposer du document adapté à la réalité de terrain..

Un atelier de partage avec tous les responsables de l'AFDS, les Coordonnateurs des Antennes régionales et les Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) a été organisé et a permis de disposer d'un document finalisé et valide.

Réalisation d'études

Etude sur l'impact des financements de micro et sous projets sur les SFD

Dans le cadre de l'évaluation des études d'impact du Projet, une étude a été commanditée pour apprécier l'impact des financements des Micro et Sous Projets au niveau des institutions financières décentralisées utilisées par les OCB pour la domiciliation de leurs fonds. Les principales conclusions du Consultant sont :

- Un accroissement notable des activités SFD en terme d'octroi de crédit et de mobilisation d'épargne, l'augmentation du sociétariat et les flux financiers résultant des virements de l'AFDS;
- Le renforcement de la confiance des SFD vis à vis des communautés qui jusque là n'avaient jamais fréquenté les SFD, du fait des virements effectués par l'AFDS dans ces institutions. Le fait que les OCB ouvrent des comptes et mobilisent leurs apports au niveau de ces institutions rapproche davantage les OCB et les SFD et crée une relation de partenariat entre elles.
- Les transferts occasionnés par les opérations de virement de fonds ordonnées par l'AFDS constituent un volant de trésorerie assez considérable pour les SFD tant que les OCB n'ont pas effectué de retrait de fonds.

A titre d'exemple, la mutuelle de Keur Ayip Ka n'a pas encore bénéficié d'un appui institutionnel de l'AFDS, mais on note l'augmentation des flux financiers due aux virements effectués par l'AFDS pour le compte des OCB. Une évolution positive a été notée sur le sociétariat qui est passé de 344 en 2002 à 420 en 2003 et 548 membres en fin août 2004. L'analyse de cette tendance montre une forte progression des groupements adhérents qui sont passés de 6 à 90 membres entre 2002 et 2004 dont 37 issus des OCB qui travaillent avec l'AFDS. Par ailleurs, plusieurs personnes appartenant à ces groupements ont ouvert des comptes individuels. Le niveau de l'épargne est passé de 22 345 788 F en début d'année 2004 à 89 458 737 en fin juin 2004. Même si cette épargne est considérée comme des ressources à vue, la mutuelle a la possibilité d'utiliser ses fonds pour donner de petits crédits. S'agissant de la production crédit, elle s'élève à 23 783 000 F en fin août 2004 contre 15 179 152 F en 2003 en passant par 8 041 560 F en fin 2002.

- Pour beaucoup de SFD, une relation de confiance et de partenariat s'est créée avec les banques classiques qui ont vu le volume de transfert évoluer favorablement pour les SFD. En effet, les ordres de virement de l'AFDS au profit des SFD favorisent la création d'une histoire bancaire positive pour les SFD en vue de la mobilisation de ressources additionnelles pour leurs demandes de crédit. Ces SFD commencent à être attractantes pour les banques compte tenu des ressources qu'elles mobilisent, ce qui laisse penser qu'elles disposent d'un taux de transformation des ressources élevé et par conséquent peuvent devenir des clients potentiels pour les banques.

Etude sur la prise en charge des impacts environnementaux des micro-projets et sous-projets financés par l'AFDS

Une étude environnementale dans la zone d'intervention du projet a été menée en vue d'intégrer les contraintes et opportunités environnementales et sociales de façon optimale dans les micro-projets et sous-projets, de façon à ce qu'elles répondent aux exigences du code de l'environnement du Sénégal et aux directives de la Banque Mondiale.

Le rapport comporte un plan de gestion environnementale ainsi que des indicateurs de mesure de l'impact pour tous les types de MP, et fait des recommandations qui mettent l'accent sur les points suivants : (i) l'intégration dans les termes de référence des opérateurs d'appui, les aspects liés à une prise en compte des aspects environnementaux, (ii) la prise plus en compte des aspects environnementaux dans les EPP et EPB, (iii) le renforcement des capacités des ARFS, des CTE, des OADC et OAMF sur ces aspects, (iv) l'établissement de relations de partenariat avec le ministère de l'environnement et organiser des sessions conjointes d'évaluation, (v) la promotion des MP d'environnement.

Etude sur l'Impact Emploi des activités de l'AFDS

L'AFDS a entrepris, en partenariat avec la Direction de l'Emploi, la réalisation d'une étude permettant d'intégrer la dimension "emplois générés" dans son dispositif de suivi-évaluation.

Cette étude doit permettre de : (i) évaluer l'impact emploi des activités menées sur le terrain par l'AFDS ; (ii) mettre en place une base de données des emplois générés ; (iii) élaborer des indicateurs de suivi-évaluation des emplois générés ; et (iv) disposer d'un dispositif permanent de collecte et de mise à jour des informations.

Il ressort du rapport provisoire que les activités menées par l'AFDS ont déjà un impact emploi très significatif avec plus de **2000 emplois créés ou consolidés au 31 mars 2004**.

Par ailleurs, un dispositif de suivi-évaluation de l'impact emploi a été proposé ; il devrait permettre de mesurer, chaque fois que de besoin, les progrès réalisés dans la croisade contre la pauvreté, en ce qui concerne la création et la consolidation d'emplois.

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DE SUIVI DES REALISATIONS (PAR COMPOSANTE)

LIBELLES	REGIONS					
	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	DAKAR	TOTAL
Nombre par type						
Micro-projets d'Infrastructures et d'Equipement de base (MPIE)	110	84	149	130	13	486
Micro-projets de Services Sociaux de Base (MPSSB)	0	0	8	3		11
Sous-projets d'Activités Génératrices de Revenus (SPAGR)	93	77	91	71		332
Sous-projets SFD (SPSFD)	0	0	1	1		2
Total MP et SP	203	161	249	205		831
Nombre par secteur d'activité						
Composante Infrastructures et services sociaux de base						
Education	12	8	54	24	2	100
Santé	32	31	30	24	11	128
Socio Economie	11	11	11	27	0	60
Hydraulique	47	32	41	33	0	153
Socio Culturel	7	1	1	6	0	15
Agriculture	0	0	0	1	0	1
NTIC	0	0	2	1	0	3
Elevage	0	0	5	0	0	5
Envir/Assain/Ecotour	1	1	13	17	0	32
Total	110	84	157	133	13	497
Composante microfinance						
Transformation de produits	16	13	1	7		37
Agriculture	23	2	1	20		46
Elevage	48	41	55	16		160
Commerce Rural	6	20	30	24		80
Teinture/Couture	0	0	1	1		2
Artisanat/Services	0	0	2	2		4
Pêche	0	1	1	1		3
Total	93	77	91	71		332

LIBELLES	REGIONS					
	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	DAKAR	TOTAL
Financement						
<i>Micro-projets</i>						
Contribution AFDS	1 184 224 349	934 157 417	2 243 431 416	1 705 499 284	173 775 448	6 241 087 914
Apport des bénéficiaires		64 286 133	118 097 021	101 166 049	9 146 083	292 695 286
Coût total	1 184 224 349	998 443 550	2 361 528 437	1 806 665 333	182 921 531	6 533 783 200
<i>Sous-projets AGR</i>						
Contribution AFDS	373 237 816	245 684 035	366 529 883	245 733 775		1 231 185 509
Apport des bénéficiaires	41 466 573	30 041 130	44 320 542	27 303 750		143 131 995
Coût total	414 704 389	275 725 165	410 850 425	273 037 525		1 374 317 504
<i>Sous-projets SFD</i>						
Coût total financement AFDS	0	0	104 024 800	116 352 650		220 377 450
Apport des bénéficiaires	0	0	0	0		0
Coût total	0	0	104 024 800	116 352 650		220 377 450
Total financement	1 598 928 738	1 274 168 715	2 876 403 662	2 196 055 508	182 921 531	8 128 478 154
Etat d'exécution (Nombre)						
<i>Micro-projets</i>						
Approuvés et financés	82	54	117	93		346
Evalués et notifiés pour financement	28	30	40	40	13	151
En cours d'évaluation	33	30	40	40	23	166
Total	143	114	197	173	36	663
<i>Sous-projets AGR</i>						
Approuvés et financés	60	74	77	49		260
Evalués et notifiés pour financement	33	3	14	22		72
En cours d'évaluation	50	48	99	86	67	350
Total	143	125	190	157		682

LIBELLES	REGIONS					
	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	DAKAR	TOTAL
<i>Sous-projets SFD</i>						
Approuvés et financés	0	0	1	0		1
Évalués et notifiés pour financement	0	0	0	1		1
En cours d'évaluation	0	0	0	0		0
Total	0	0	1	1		2
Etat d'exécution technique et financière des MP et SP approuvés et financés						
<i>Micro-projets</i>						
Achevés	36	17	31	43		127
En cours de réalisation	17	37	58	17		129
Coût total de la subvention AFDS	795 802 585	557 069 995	1 456 137 049	775 619 723		3 584 629 352
Montant viré aux communautés	491 197 229	435 425 762	623 791 809	551 396 668		2 101 811 468
Taux de décaissement	62%	78%	43%	71%		59%
<i>Sous-projets AGR</i>						
Achevés						0
En cours de réalisation						0
Coût total de la subvention AFDS	373 237 816	245 684 035	366 529 883	245 733 775		1 231 185 509
Montant viré aux communautés	134 121 952	235 467 619	239 725 162	162 643 756		771 958 489
Taux de décaissement	36%	96%	65%	66%		63%
<i>Sous-projets SFD</i>						
Coût total de la subvention AFDS			104 024 800	116 352 650		220 377 450
Montant viré aux SFD			66 114 494	0		66 114 494
Taux de décaissement			64%	0%		30%

LIBELLES	REGIONS					
	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	DAKAR	TOTAL
Renforcement des capacités des OCB et des GV's en FGB						
Appui à la Composante 1: Appui aux infrastructures Equipements et Services sociaux de base						
<i>Nombre de participants</i>						
Organisation et dynamique communautaire	697	567	625	607	153	2649
Passation de Marchés	156	282	256	183	232	1109
Gestion financière	156	155	260	83	148	802
Planification +EPB	589	483	768	403	158	2401
Suivi-évaluation participatif	30	30	30	32		122
Total nombre de participants	1628	1517	1939	1308	691	7083
<i>Coût des formations</i>						0
Organisation et dynamique communautaire	3 212 500	3 091 269	7 895 000	6 246 450	1 483 040	21928259
Passation de Marchés	1 950 000	3 351 753	4 951 000	1 776 375	2 083 300	14112428
Gestion financière	1 950 000	1 314 253	5 043 000	339 250	2 456 000	11 102 503
Planification	1 950 000	1 457 074	7 001 875	4 056 450	1 130 900	15596299
Suivi-évaluation participatif				605 500		605500
Total coût formation	9 062 500	9 214 349	24 890 875	13 024 025	7 153 240	63 344 989
Appui à la Composante 2: Appui à l'amélioration des services de microfinance						
<i>Nombre de participants</i>						0
Organisation et dynamique communautaire	374	305	305	124		1108
Passation de Marchés	228	122	213	129		692
Gestion financière	228	122	227	152		729
Planification	228	122	159	92		601
Marketing	228	122	227	77		654
Total nombre de participants	1 286	793	1 131	574	0	3 784

LIBELLES	REGIONS					
	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	DAKAR	TOTAL
<i>Coût des formations</i>						0
Organisation et dynamique communautaire	4 675 000	4 218 675	1 141 000	1 100 000		11134675
Passation de Marchés	2 850 000	1 803 600	3 336 150	973 075		8962825
Gestion financière	2 850 000	2 771 450	3 897 750	724 500		10243700
Planification	2 850 000	1 451 500	3 114 375	710 000		8125875
Marketing	2 850 000	1 196 000	3 476 000	798 250		8320250
Suivi-évaluation participatif						0
Total coût formation	16 075 000	11 441 225	14 965 275	4 305 825	0	46 787 325
Total général nombre de participants aux formations FGB	2 914	2 310	3 070	1 882	691	10 867
Total général coût formations FGB	25 137 500	20 655 574	39 856 150	17 329 850	7 153 240	110 132 314
Mise en place des organes de gestion et des relais communautaires						
Comités de Gestion des Micro-projets (CGMP)	68	91	141	93	13	406
Comités de Gestion des Sous-projets (CGSP)	62	61	77	71		271
Comité Technique de Mise en Œuvre (CTMO)	68	91	141	93	13	406
Comité d'Animation de Sensibilisation et de Formation (CASF)	68	91	141	93	13	406
Relais communautaires *	583	520	405	376	178	2062

ANNEXE 2 : ETAT DES DECAISSEMENTS PAR COMPOSANTE (AVEC PREVISIONNEL SUR LES ENGAGEMENTS) AU 31 DECEMBRE 2004

Composante	Montant Alloué FCFA	Montant Décaissé FCFA	Montant disponible au 31 décembre 04 FCFA	Montant Décaissé %	Montants engagements fermes FCFA	Décaisse+Engage FCFA %		Solde prévisionnel fin d'exécution
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) / (1)	(5)	(7) = (2) + (5) + (6)	(8) = (7) / (1)	(9) = (1) - (7)
1AMEL ACCES INFRAS	7 789 769 296	4 394 231 319	3 395 537 977	56,41%	4 313 627 142	8 707 858 461	111,79%	-918 089 165
2 ACCES MICRO FINANCE	2 789 640 757	1 267 632 326	1 522 008 431	45,44%	1 033 082 002	2 300 714 328	82,47%	488 926 429
RENF CAPACITE GV & OCB	2 284 256 987	338 150 651	1 946 106 336	14,80%	10 672 240	348 822 891	15,27%	1 935 434 096
4 SUIVI ANALYSE CONDITION VIE	5 870 475 748	4 786 232 098	1 084 243 650	81,53%	2 066 004 548	6 852 236 646	116,72%	-981 760 898
5 PPF	679 453 212	434 075 366	245 377 846	63,89%		434 075 366	63,89%	245 377 846
TOTAL	19 413 596 000	11 220 321 760	8 193 274 240	57,80%	7 423 385 932	18 643 707 692	96,03%	769 888 308

	DTS	DTS	DTS	%	DTS	DTS		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) / (1)	(5)	(7) = (2) + (5) + (6)	(8) = (7) / (1)	(9) = (1) - (7)
1AMEL ACCES INFRAS	9 469 578	5 341 816	4 127 762	56,41%	5 485 284	10 827 100	114,34%	-1 357 522
2 ACCES MICRO FINANCE	3 391 207	1 540 988	1 850 219	45,44%	1 313 685	2 854 673	84,18%	536 534
RENF CAPACITE GV & OCB	2 776 841	411 070	2 365 770	14,80%	13 571	424 641	15,29%	2 352 199
4 SUIVI ANALYSE CONDITION VIE	7 136 402	5 818 349	1 318 053	81,53%	2 627 168	8 445 517	118,34%	-1 309 114
5 PPF	825 972	527 681	298 292	63,89%	0	527 681	63,89%	298 292
TOTAL	23 600 000	13 639 904	9 960 096	57,80%	9 439 707	23 079 612	97,79%	520 388
					9 024 186	22 664 091	96,03%	

La différence notée sur les tableaux en FCFA et en DTS, au niveau du taux global [(décaissés + engagés) / total alloué] s'explique par l'évolution du taux moyen des décaissements effectués et le dernier taux connu. Cette évolution se chiffre à -4,40%. En appliquant les incidences de la chute du DTS par rapport au CFA sur le montant total engagé, nous en arrivons au même taux d'exécution de 94,86% pour tous les tableaux (bande jaune).

ANNEXE 3 : ETAT DES DECAISSEMENTS PAR CATEGORIE (AVEC LE PREVISIONNEL SUR LES ENGAGEMENTS) AU 31 DECEMBRE 2004

Catégorie	Montant Alloué	Montant Decaissé	Montant disponible	Taux de Decaïsse	Montants engagés	Montant décaissé et engagé		Solde au 30 /12 / 2004
	FCFA	FCFA	FCFA	%	FCFA	FCFA	%	FCFA
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2) / (1)	(5)	(7) = (2) + (5) + (6)	(8)=(7) / (1)	(9) = (1) - (7)
1 Génie civil	123 391 500	54 864 737	68 526 763	44,46%	0	54 864 737	44,46%	68 526 763
2 Biens	3 290 440 000	781 453 607	2 508 986 393	23,75%	145 223 506	926 677 113	28,16%	2 363 762 887
3 Sces Consultants	3 825 136 500	5 237 830 254	-1 412 693 754	136,93%	3 002 972 651	8 240 802 905	215,44%	-4 415 666 405
4A Sces Micro Projets	1 645 220 000	22 368 640	1 622 851 360	1,36%		22 368 640	1,36%	1 622 851 360
4B Infrast Micro Projets	3 372 701 000	3 129 594 330	243 106 670	92,79%	3 539 352 783	6 668 947 113	197,73%	-3 296 246 113
5 Appui SFD & AGR	1 974 264 000	845 083 112	1 129 180 888	42,80%	535 828 492	1 380 911 604	69,95%	593 352 396
6 Fonctionnement	2 632 352 000	715 051 714	1 917 300 286	27,16%	200 008 500	915 060 214	34,76%	1 717 291 786
7 PPF	699 218 500	434 075 366	265 143 134	62,08%		434 075 366	62,08%	265 143 134
8 NON AFFECTE	1 850 872 500	0	1 850 872 500			0	0,00%	1 850 872 500
TOTAL	19 413 596 000	11 220 321 760	8 193 274 240	57,80%	7 423 385 932	18 643 707 692	96,03%	769 888 308
	DTS	DTS	DTS	%	DTS	DTS	%	DTS
1 Génie civil	150 000	66 696	83 304	44,46%	0	66 696	44,46%	83 304
2 Biens	4 000 000	949 969	3 050 031	23,75%	184 669	1 134 637	28,37%	2 865 363
3 Sces Consultants	4 650 000	6 367 331	-1 717 331	136,93%	3 818 633	10 185 964	219,05%	-5 535 964
4A Sces Micro Projets	2 000 000	27 192	1 972 808	1,36%	0	27 192	1,36%	1 972 808
4B Sces Micro Projets	4 100 000	3 804 469	295 531	92,79%	4 500 703	8 305 172	202,57%	-4 205 172
5 Appui SFD & AGR	2 400 000	1 027 319	1 372 681	42,80%	681 369	1 708 688	71,20%	691 312
6 Fonctionnement	3 200 000	869 248	2 330 752	27,16%	254 334	1 123 582	35,11%	2 076 418
7 PPF	850 000	527 681	322 319	62,08%	0	527 681	62,08%	322 319
8 NON AFFECTE	2 250 000	0	2 250 000		0	0	0,00%	2 250 000
TOTAL	23 600 000	13 639 904	9 960 096	57,80%	9 439 707	23 079 612	97,79%	520 388
					9 024 186	22 664 091	96,03%	

La différence notée sur les tableaux en FCFA et en DTS, au niveau du taux global [(décaissés + engagés) / total alloué] s'explique par l'évolution du taux moyen des décaissements effectués et le dernier taux connu. Cette évolution se chiffre à -4,40%. En appliquant les incidences de la chute du DTS par rapport au CFA sur le montant total engagé, nous en arrivons au même taux d'exécution de 94,86% pour tous les tableaux (bande jaune).

ANNEXE 4 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PROJET (PAR COMPOSANTE)

OBJECTIFS DU PROJET (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/MESURES PRECONISEES
Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base			
Les services sociaux et infrastructures de base sont demandés par les communautés pilotes	1.1. Sur les 525 communautés ciblées, 300 ont présenté des micro-projets qui respectent les critères du FDS	Le projet cible actuellement 1032 villages/quartiers (980 villages couvrant 56 communautés rurales, et 52 quartiers) dans les cinq premières régions d'intervention du projet (Kaolack 184, Fatik 232, Kolda 229, Louga 321, et Dakar 66). Pour la région de Ziguinchor qui vient de démarrer, 10 Communautés rurales et deux (02) Communes regroupant au total 70 villages et 12 quartiers ont été identifiés.	
		Au 31 décembre 2004, 497 projets de services de base soumis par les communautés satisfont aux critères de financement de l'AFDS. Le critère est satisfait à 166%.	
		Sur les 483 DMP évaluées par les CTE, 437 ont été classées en catégorie A, 18 en catégorie B (rejetés) et 28 en Catégorie C (à reformuler), soit un taux d'approbation de 90%.	Les MP classés en catégorie B seront repris par les communautés pour être réévalués
	1.2. Au moins 75% des micro-projets sont financés et achevés	Sur les 525 micro-projets financés, 153 sont achevés et clôturés. Ces micro-projets ont une durée moyenne d'exécution de 8 à 10 mois ; 226 sont en cours de réalisation avec des niveaux d'exécution différents: 96 MP se situent à plus de 80% d'exécution physique, et 130 MP à moins de 70% ; 146 sont déjà approuvés et sont en cours de notification. Les financements seront mis en place en début 2005	Les MP achevés sont satisfaisants et répondent aux normes techniques exigées par les différents secteurs
	1.3. Au moins 2/3 des micro projets finances sont dans le domaine des services	L'approche par la demande du projet révèle un déficit important en infrastructures de base dans les villages ciblés qui sont les plus pauvres, et par conséquent une demande plus élevée en infrastructures	Cet indicateur non pertinent à été supprimé
	1.4. Au moins 75% des micro-projets financés ont des modules d'IEC axés sur le VIH/SIDA	Tous les micro-projets approuvés comportent un volet IEC en VIH SIDA. L'indicateur est, à ce stade est satisfaite par 100% des micro-projets	

OBJECTIFS DU PROJETS (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/MESURES PRECONISEES
Composante 2 : Accès aux services de Micro finance			
Les possibilités pour les pauvres et groupes vulnérables des communautés pilotes d'avoir accès au crédit et aux opportunités génératrices de revenus sont accrues	2.1. Au moins 50% des groupes vulnérables ont reçu une assistance technique et financière, ont développé une activité génératrice de revenus ayant permis de créer une caisse d'épargne qui collecte en moyenne 15% de l'équivalent de la subvention initiale	100% des 332 OCB ayant reçu une assistance technique de l'AFDS et ayant développé une AGR ont ouvert un compte dans une SFD, démarrart ainsi une relation bancaire entre les OCB et les SFD. Cette relation bancaire est également établie à titre individuel par les membres des OCB. 125 séances de formation en gestion à la base (FGB) bénéficiant à 3.888 participants (soit 54% des bénéficiaires des AGR) ont été dispensées, améliorant ainsi la capacité des OCB et de ses membres à mieux gérer des investissements productifs. Cette capacité accrue devrait renforcer la crédibilité des OCB et de ses membres aux yeux des SFD.	
		Pour ce qui concerne la création de caisse d'épargne, les OCB n'ont pas été invitées par l'AFDS à créer une AEC avec l'accord de l'IDA), car celles-ci déposent les ressources générées par l'AGR directement dans le compte de la SFD.	
		Les communautés ont reconstitué une partie de la subvention reçue et s'en servent essentiellement comme fonds de roulement.	
	2.2. Au moins 30% des groupes vulnérables ont accès aux services de micro-finance	Cet indicateur peut être mesuré par (i) le niveau de reconstitution de la subvention par les OCB ; et (ii) le pourcentage de femmes et de jeunes ayant adhérés dans les SFD. 83 sur 260 (soit 32 %) des groupes vulnérables ayant bénéficiés de l'assistance du projet ont commencé la reconstitution du capital investi auprès des SFD. Cette volonté de reconstitution démontre une résolution de la part des OCB à pérenniser les AGR et par conséquent à maintenir des relations continues avec les SFD soit pour les services d'épargne ou les services de crédit. Au sein de DJOMEC, 76% et 10% des nouvelles adhésions issues des OCB sont des femmes et des jeunes respectivement. Toujours pour Djomec, sur les 1 820 prêts prévus au 31/12/04, 3 202 ont été déjà accordés au 31/10/04	

OBJECTIFS DU PROJETS (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/MESURES PRECONISEES
	2.3. les SFD participants ont atteint 75% de leurs cibles a l'intérieur des groupes cibles	Cet indicateur peut être mesuré par (i) le taux de réalisation des objectifs d'augmentation du sociétariat au sein des SFD participantes dans les zones cibles ; (ii) le taux de réalisation des objectifs de mobilisation d'épargne ; (iii) le taux de réalisation des crédits octroyés. la SFD qui a signé un Accord de Financement avec l'AFDS, (DJOMEC), a obtenu les résultats suivants : (a) adhésions : 157% de l'objectif a été réalisé (prévision : 1565 nouvelles adhésions, réalisation : au mois de septembre 4196 nouvelles adhésions dont 2462 dans les zones ciblées dans le cadre du projet ; (b) épargne : objectif réalisé à 260% (468 654 721 FCFA collectés au 30/10/04 sur 129 888 907 FCFA prévus au 31/12/2004) ; (c) crédit : objectif réalisé à 230% (prévision : 158 065 000 FCFA de crédit distribué au 31/12/2004 ; réalisation : 362 920 800 FCFA. La seconde SFD ayant un accord avec l'AFDS n'a pas mis en oeuvre son plan d'affaires du fait de problèmes structurels (changement de l'équipe dirigeante) et l'AFDS va mettre fin à l'Accord de Financement. 17 SFD ont été ciblées et sont entrain de préparer leur plan d'affaires. La préparation des plans d'affaires a démarré par la formation des responsables techniques des SFD sur la planification de développement des institutions financières décentralisées (IMF) qui comprend la planification stratégique et la planification opérationnelle. Vingt quatre (24) responsables provenant des 17 SFD ont participé l'atelier de formation tenu dans les locaux du Cabinet Remix du 11 au 16 octobre 2004	

OBJECTIFS DU PROJETS (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/MESURES PRECONISEES
Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB			
Les capacités des OCBs de gérer leur propre développement économique et de satisfaire leurs besoins socio-économiques sont accrues	3.1. Au moins 75% des membres des communautés pilotes connaissent le circuit de communication intra-communautaire et 50% le trouvent utile	100% des communautés ont constitué des CASF (Comités d'Animation, Sensibilisation et Formation) qui sont les organes chargés de faire passer les informations, et (ii) selon l'enquête auprès des bénéficiaires de 2003 réalisée par l'AFDS, 76% communautés sont satisfaites de leurs CASF	
	3.2. 75% des projets formulés et mis en œuvre par les CBOs (formées dans le cadre du projet) reflètent les critères de bonne conception et les dispositifs de mise en œuvre définis par le projet	Sur les 483 MP évalués par les CTE, 437 MP (soit 90%) ont été approuvés par les CTE et donc, respectent les critères définis par l'AFDS	
	3.3. Environ 90% des ONGs consultants / entreprises sous contrat par des OCBs suivent des procédures transparentes	l'enquête de satisfaction des bénéficiaires indique que, d'une manière générale la transparence des procédures suivies par l'AFDS a été reconnue par tous les enquêtés. Dans les différentes localités, l'enquête a montré que le déroulement des étapes s'est fait de manière transparente. La transparence a été de mise dans le choix des projets à financer en priorité, dans la sélection des membres des comités et des relais, dans la circulation des informations et la mise en œuvre des procédures d'acquisition des biens et services.	Voir rapport de synthèse de l'enquête
	3.4. Environ 75% des communautés pilotes comprennent les liens entre les ONGs et les prestations fournies	La campagne d'information et de mobilisation a mis en exergue les liens entre le rôle des OADC et les prestations fournies dans les différentes étapes des EPP et des EPB. De même, les missions de supervision dans les différentes zones d'intervention ont permis de mieux informer les communautés sur le rôle d'accompagnement que doivent jouer les opérateurs. Ce processus a été poursuivi par les antennes régionales en rapport avec les opérateurs recrutés	

OBJECTIFS DU PROJETS (PAR COMPOSANTE)	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES/MESURES PRECONISEES
	3.5. 75% des communautés formées aux FGB disposent d'un comité structuré opérationnel, capable de mobiliser des ressources additionnelles (humaines, techniques, financières)	100% des 497 communautés ayant reçu une Formation à la Gestion à la Base (FGB) ont établi des comités structurés et opérationnels. L'évaluation ex-port de l'AFDS va permettre de mesurer leur capacité à mobiliser des ressources additionnelles	
		120 ateliers de formation test et 300 sessions de restitution/démultiplication ont été organisés par les formateurs FGB en relation avec les opérateurs et les CASF.	
		Au niveau de chaque village bénéficiaire de MP et de SP, des organes de gestion opérationnels ont été mis en place (CGMP/CGSP, CTMO, CASF) et ont été formés en FGB, avec l'appui des relais communautaires	
	3.6. Les OCBs suivent des procédures transparentes	Un document didactique simplifié de passation des marchés a été élaboré, et est en cours de diffusion au niveau des communautés. Les communautés bénéficiaires de micro-projets ont réalisé avec satisfaction et de manière transparente, le processus de recrutement des prestataires et fournisseurs de services pour la mise en oeuvre de leurs MP.	Ce document illustré a été traduit en 4 langues locales (Wolof, Sérère, Pular du nord et Pular du sud) et diffusé auprès des communautés
Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages			
Les groupes vulnérables et les communautés bénéficiaires sont atteints de façon efficace et sont servis par une demande adressée au FDS	4A.1. Le niveau de pauvreté des communautés s'est amélioré selon un indice supérieur à l'indice de base. La construction de cet indice ainsi que l'estimation de son objectif de progression seront définies dans le cadre de l'EPP	La liste d'indicateurs définie dans le cadre des EPP a permis de calculer un indice de base pour chaque village. Le suivi régulier de ces indicateurs permettra d'évaluer son évolution au cours de l'exécution du projet. Par ailleurs, un indice synthétique sur la base des indicateurs sectoriels. L'évolution de l'indice sera mesurée dans le cadre de l'évaluation d'impact du programme prévue en 2005	
	4A.2. 90% des groupes vulnérables dans les communautés pilotes sont satisfaits des services du FDS et trouvent qu'il est équitable et transparent	La première enquête a exécutée sur un échantillon des 300 communautés bénéficiaires de la 1ère vague de projets montre que près de 85,1% des communautés bénéficiaires sont satisfaites des services du PDS	